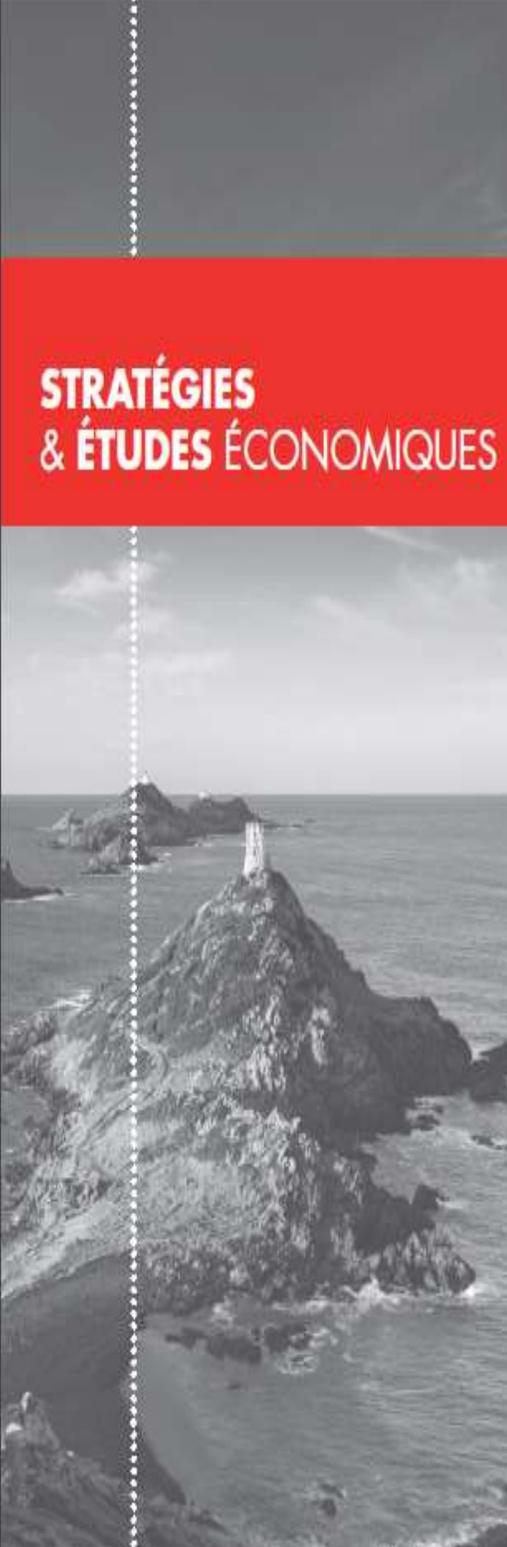


LA LETTRE ÉCO

The cover of the magazine 'STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES' is shown on the left side of the page. It features a black and white photograph of a rugged coastline with a prominent lighthouse on a rocky island. A red horizontal band across the middle contains the title 'STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES' in white, bold, uppercase letters. A vertical dotted line runs down the center of the cover.

STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES

L'édito de la semaine

- Protection sociale, l'aventure continue

Le Coin de l'épargne

- Le retour de la prudence
- Le tableau économique et financier
- L'épargne salariale en 2020, un bon cru !
- Le Livret A ne faiblit pas en février
- Les actions peuvent-elles encore progresser ?

Le Coin de la conjoncture

- Croissance et épidémie, la course de vitesse est engagée
- Les dix défis de la crise sanitaire

C'est déjà hier

- Finances publiques : 2020, l'année de tous les records
- Les jeux vidéo et les logiciels ne connaissent pas la crise
- Un climat des affaires en hausse au mois de mars en France

Le Coin des tendances

- La Chine de plus en plus visible et crainte
- La France toujours rétive au bonheur
- Manger cinq fruits et légumes par jour

Le Coin des graphiques

- 1,5 enfant par femme au sein de l'Union européenne
- Le crédit à la consommation en panne

Le Coin de l'agenda économique

Le Coin des statistiques



Protection sociale, l'aventure continue !

A quelle époque souhaiteriez-vous vivre ? A cette question purement théorique nul ne sachant encore se jouer du temps même si Albert Einstein a prouvé la relativité, bien peu répondent en France, aujourd'hui ! Nous avons la nostalgie chevillée au corps. Nous aimerions toujours avoir vingt ans. En 2021, les années 1970/1980 sont encensées, ce qui n'est guère surprenant compte tenu de la composition de la population française. Que le niveau de vie ait doublé en cinquante ans, que la proportion de jeunes ayant obtenu le baccalauréat soit passé de 20 à 79 %, que l'espérance de vie à la naissance ait progressé de onze ans, que le niveau de la pollution dans les villes ait fortement baissé, rien n'y fait ; c'était mieux avant ! Ce refus du temps présent est une des manifestations de la défiance qui caractérise la France depuis de nombreuses années. La forte propension au malheur collectif ne peut que surprendre pour un pays qui s'est doté depuis 1945 d'un système d'Etat providence sans comparaison chez nos partenaires. Malgré sa réelle capacité redistributrice, il semble pour toujours en retard d'une guerre aux yeux des Français. Ces derniers sont exigeants et parfois injustes à son encontre.

Notre système de protection sociale est tout à la fois victime de son succès et de son âge. L'ensemble de la population est aujourd'hui couverte pour les risques sociaux retenus à la Libération. Le niveau de vie des retraités est devenu supérieur à celui de la moyenne de la population. Les assurés français peuvent compter sur le plus faible reste à charge en matière de soins de santé de l'OCDE. Ces résultats sont le fruit des conquêtes sociales de ces cent dernières années et d'améliorations successives. En grandissant, en couvrant toute la population, la protection sociale française s'est progressivement éloignée de ses principes fondateurs. L'assurance et le paritarisme ont laissé de plus en plus de place à l'assistance et à l'étatisation. Le lien avec le travail s'est estompé. L'esprit d'innovation qui avait cours en 1945 s'est émoussé avec la massification. A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, la France devait faire face à un nombre de défis bien plus importants complexes que ceux d'aujourd'hui ; le rationnement alimentaire était de mise ; de nombreuses infrastructures étaient détruites tout comme 400 000 immeubles d'habitation ; la population française était vieillissante du fait de générations creuses entre 1920 et 1943. Tournant le dos à des décennies de tergiversations, dépassant les barrières idéologiques, en quelques mois, fut bâtie la Sécurité sociale.

Si notre époque a un point commun avec celle de 1945, celui de la dette publique qui dépassait alors 110 % du PIB, de nombreuses différences justifient certainement une reformulation de la protection sociale. Souvent souhaitée mais jamais réalisée, la distinction entre l'assurance qui relève des cotisations sociale, des relations professionnelles, et l'assistance qui repose sur la solidarité et les impôts, devrait être réaffirmée. L'évolution du monde professionnel, avec le développement de l'intérim, du temps partiel, des contrats à durée déterminée, du non-salariat, du télétravail, etc., nécessite certainement une adaptation des droits sociaux qui ont été pensés pour une société industrielle reposant sur de grandes entreprises. Les actifs des années 2020 ont un rapport au travail qui n'est pas comparable à celui des années 1960. Avec la crise sanitaire, nous avons pris conscience que l'arrêt de l'école était synonyme d'arrêt du travail. Les pertes de revenus ne sont seulement la conséquence d'une maladie, d'un accident du travail ou de la retraite ; elles peuvent être occasionnées par des facteurs exogènes. Les questions liées aux compétences, à la formation, aux transports et au



logement sont aujourd'hui au cœur des préoccupations sociales de la population française tout comme celle liée à la dépendance. La création d'une cinquième branche dédiée à ce risque semble y apporter une réponse sachant que le nombre de personnes en perte d'autonomie pourrait doubler d'ici le milieu du siècle. Face à ce problème, la tentation est de construire sur le modèle des anciennes branches un système complexe, centralisé en prélevant ici ou là des moyens et des ressources. Comme pour les nouveaux besoins sociaux émergents, de nouvelles formules doivent être sans doute inventées en retenant les principes de subsidiarité, de coopération des différents acteurs qu'ils soient privés, paritaires ou publics, et de transparence. Après avoir eu le sentiment à tort ou à raison que les trente dernières années avaient été celles de remise en cause des droits acquis, qu'elles sonnaient la fin de l'histoire sociale, les prochaines années pourraient bien être celles d'une nouvelle protection sociale plus efficiente et équitable.

Philippe Crevel

LE COIN DE L'ÉPARGNE

Le retour de la prudence

Entre multiplication des cas de covid-19 et la diffusion accélérée du vaccin, les investisseurs ont préféré ne pas choisir. Les cours sont restés relativement stables sur les grandes places. Après avoir effacé les pertes du mois du premier confinement, la bourse de Paris fait du surplace en restant en-dessous des 6000 points. La pause de ces derniers pourrait perdurer dans l'attente de la confirmation de la réalité de la reprise. Les incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt et l'éventuel retour de l'inflation incitent à la prudence.

Plusieurs indicateurs traduisent néanmoins l'amélioration du moral des acteurs économiques. L'indice de confiance de l'Université du Michigan est ressorti en hausse tout comme l'indicateur sur le climat des affaires en France. Le blocage du Canal de Suez n'a pas eu d'effets notables sur les marchés « action » malgré les surcoûts et les retards de livraison qu'il pourrait générer. Le pétrole qui était en baisse en début de semaine est remonté vendredi retrouvant son niveau de la semaine dernière.

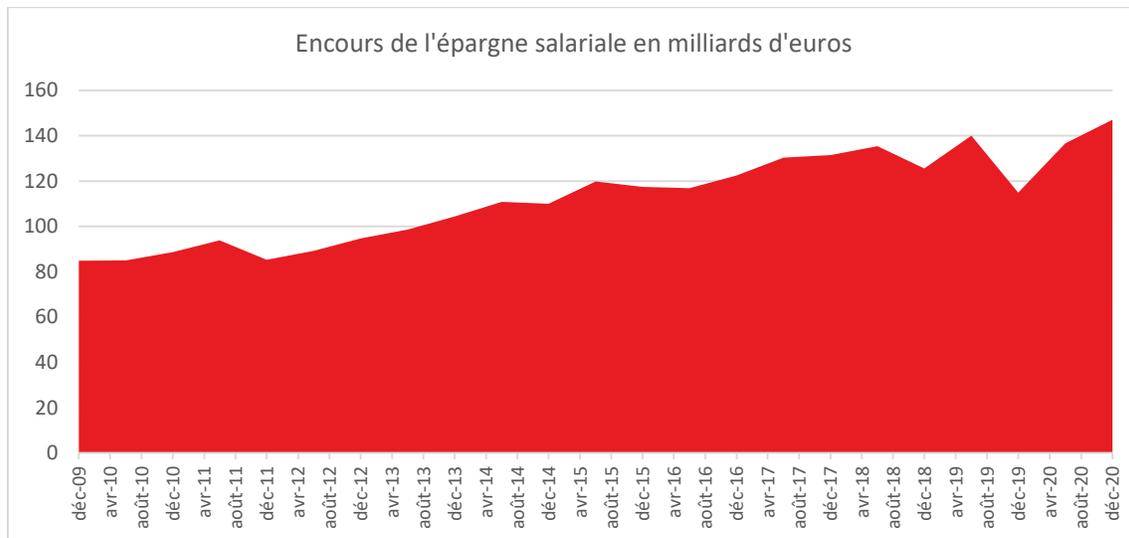


Le tableau financier de la semaine

	Résultats 26 mars 2021	Évolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2020
CAC 40	5 988,81	-0,15 %	5 551,41
Dow Jones	33 072,88	+1,36 %	30 409,56
Nasdaq	13 138,73	-0,58 %	12 870,00
Dax Xetra Allemand	14 748,94	+0,88 %	13 718,78
Footsie	6 740,59	+0,48 %	6 460,52
Euro Stoxx 50	3 866,68	+0,77 %	3 552,64
Nikkei 225	29 176,70	-2,07 %	27 444,17
Shanghai Composite	3 418,33	-4,43 %	3 473,07
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	-0,104 %	-0,059 pt	-0,304 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	-0,347 %	-0,055 pt	-0,550 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	+1,651 %	-0,070 pt	0,926 %
Cours de l'euro / dollar (18 heures)	1,1798	-0,87 %	1,2232
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 733,360	-0,66 %	1 898,620
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	64,690	+0,28 %	51,290

L'épargne salariale en 2020, un bon cru !

Selon l'Association Française de gestion, les encours des plans d'épargne salariale et des plans d'épargne retraite entreprise s'élevaient à 147 milliards d'euros fin 2020, en hausse de 1,5 % sur un an, et + 7,5 % sur les 6 derniers mois. L'encours de l'épargne retraite collective (PERCO et PER entreprise) a atteint 22,5 milliards d'euros, en croissance de + 12,5 % sur un an.



Cercle de l'Épargne – données AFG

Malgré la crise sanitaire, la collecte brute a été élevée, + 16 milliards d'euros, dont 60 % provient de l'investissement de la participation et / ou de l'intéressement reçu par les salariés. Les flux nets d'épargne salariale ont été positifs de 4,6 milliards d'euros, contre 500 millions d'euros en 2019. Le niveau des rachats a fortement baissé l'année dernière, à - 11,4 milliards d'euros par rapport à 2019 (-24 %). Les débloquages anticipés représentent 38 % des montants des rachats soutenus par les motifs d'acquisition ou d'agrandissement de la résidence principale. La crise sanitaire a conduit des ménages à reporter certains achats importants qui peuvent amener à débloquer tout ou partie de l'épargne salariale.

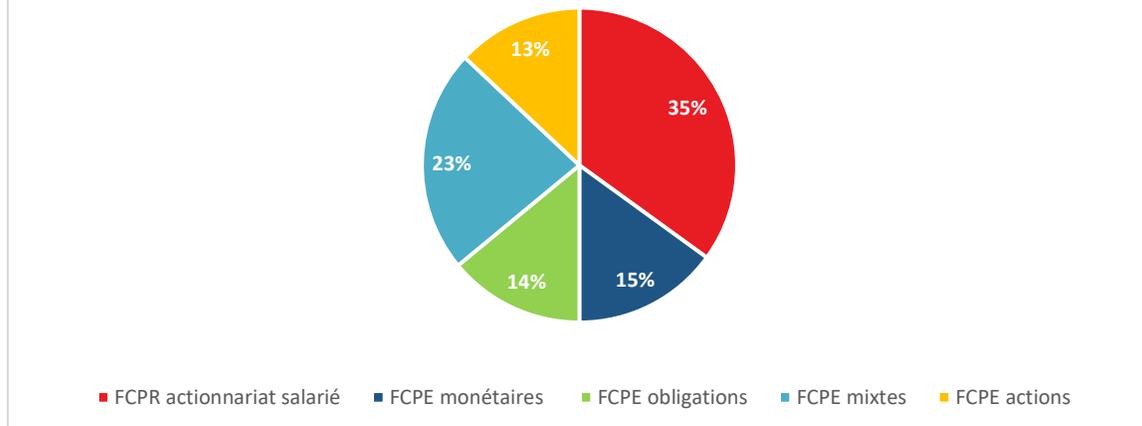
En 2020, 341 000 entreprises étaient dotées d'au-moins un instrument d'épargne salariale. Ce nombre a augmenté de 4 % par rapport à 2019. 172 000 entreprises disposent d'un PERCO ou d'un PER entreprise, soit une hausse de 7 % en un an

11,2 millions de salariés bénéficient d'un plan d'épargne salariale et 3,2 millions d'un PERCO ou nouveau PER d'entreprise collectif. Parmi les dispositifs d'épargne retraite collectif en format compte-titre, les encours des nouveaux PER ont triplé en 2020 et atteignent 7,95 milliards d'euros. Près de 1,15 millions de salariés bénéficient de ces nouveaux dispositifs au sein de 140 000 entreprises signataires.

Au niveau de l'allocation de l'actif, les fonds diversifiés représentent plus de 96,2 milliards d'euros, en hausse de 6,8 % sur un an, soit 65 % des encours. Les fonds d'actionnariat salarié ont, quant à eux, atteint 50,8 milliards d'euros en baisse de 7,3 % du fait d'un effet marché négatif et de sorties nettes en 2020. Les fonds actions (dont actionnariat salarié) et diversifiés (mixtes) représentent 71 % des encours. Parmi les fonds diversifiés, les fonds ISR marquent une progression de 18 % sur un an à 27,2 milliards d'euros d'encours. Les fonds solidaires affichent un encours de 11,7 milliards d'euro, soit une hausse de 21 % sur un an. L'ensemble de ces fonds représente désormais plus de 30 % des encours diversifiés (hors actionnariat salarié) en épargne salariale et épargne retraite.



Répartition selon les différentes catégories d'épargne salariale



Cercle de l'Épargne – données AFG

Le Livret A ne faiblit pas en février

Au mois de février, selon les résultats de la Caisse des Dépôts et Consignation, sans surprise, le Livret A a enregistré une abondante collecte de 2,86 milliards d'euros faisant suite aux 6,32 milliards d'euros du mois de janvier. En deux mois, 9,2 milliards d'euros ont été ainsi placés sur le Livret A.

En temps normal, le deuxième mois de l'année est moyen pour le Livret A. Lors de ces dix dernières années, il a enregistré trois décollectes en février 2014, 2015 et 2016. La collecte moyenne sur dix ans est de près d'un milliard d'euros. Avec 2,86 milliards d'euros, la collecte de 2021 est donc nettement supérieure à la moyenne ; elle est de deux fois plus élevée qu'en 2020 (1,17 milliard d'euros). Elle constitue la collecte la plus importante jamais enregistrée par le Livret A pour le deuxième mois de l'année.

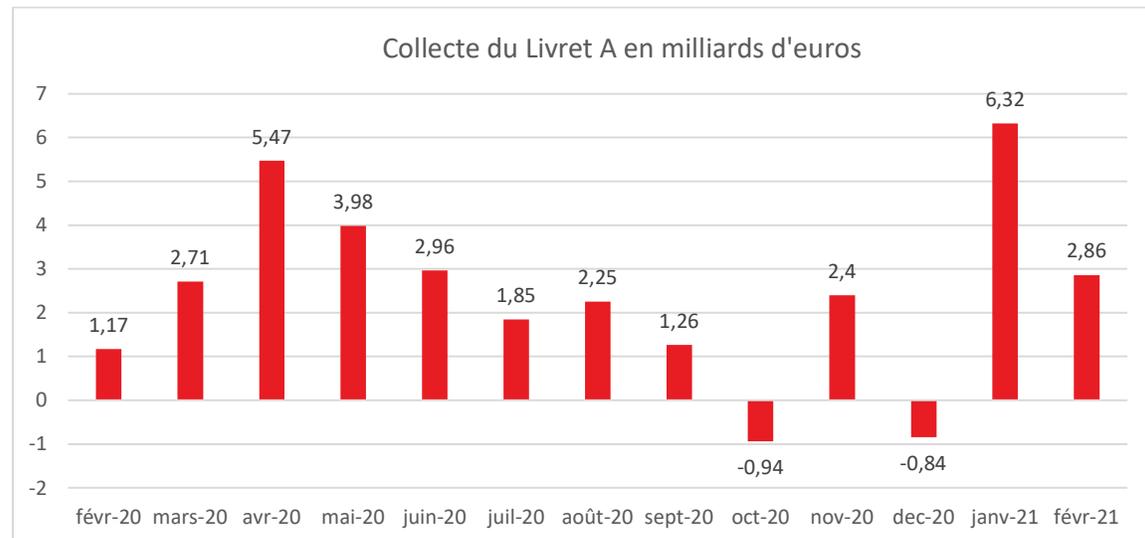
La valeur refuge par excellence

Dans un contexte de restrictions sanitaires, les ménages sont toujours en mode « épargne forcée » dont le Livret A bénéficie en premier lieu. Le couvre-feu en vigueur en février avec la fermeture des bars, des restaurants et de nombreux lieux de loisirs pèse par définition sur la consommation. En outre, la situation économique et sociale demeurant incertaine, les Français donnent la préférence à la sécurité et à la liquidité. Le Livret A joue ainsi son rôle traditionnel de valeur refuge. Avec les dépôts à vue, il est le grand gagnant de la crise sanitaire. En un an, son encours a augmenté de près de 32 milliards d'euros. En février, il a atteint un nouveau sommet historique à 335,7 milliards d'euros. De son côté, le Livret de Développement Durable et Solidaire a également battu un nouveau record avec un encours de 123,5 milliards d'euros. Il a bénéficié tout comme le Livret A d'une collecte positive de 910 millions d'euros en février.

Le Livret A et le LDDS devraient continuer d'enregistrer des collectes importantes dans les prochains mois en raison du maintien des restrictions sanitaires. Une décollecte ne pourra intervenir qu'en cas de retour à la normale escomptée à la fin du deuxième trimestre et plus sûrement au second semestre. Il est néanmoins peu probable que les Français réduisent rapidement leur épargne « covid ». Les sorties seront fonction de l'évolution de la situation sanitaire et économique.



Après les crises en 2000, en 2008 ou en 2012, l'épargne de précaution des ménages n'est pas revenue à son niveau initial. L'épargne liquide crante à un niveau plus élevé, les ménages craignant la survenue d'une nouvelle crise ; d'autres facteurs plus structurels comme le vieillissement de la population ou la montée de la précarité peuvent également expliquer cette tendance.



Cercle de l'Épargne – données CDC

Les actions peuvent-elles encore progresser ?

Avec la légère remontée des taux d'intérêts, les valeurs « actions » connaissent une évolution plus incertaine depuis la fin du mois de février. Certains estiment que l'amélioration du rendement des obligations devrait amener les investisseurs à réarbitrer une partie de leurs actifs ; d'autres considèrent que les cours ont augmenté de manière exagérée, nécessitant une correction. Cette thèse de la baisse des actions pourrait être contredite par la force de la reprise économique qui n'aurait pas été réellement appréciée à sa juste mesure par les investisseurs. Par ailleurs, la hausse des taux devrait être limitée avec le maintien de politique monétaire expansive.

Aux Etats-Unis, les indices ont battu des records jusqu'au mois de février. En un an, le Dow Jones a gagné plus de 70 %, le Nasdaq, plus de 90 % et le S&P 500, plus de 36 %. L'Euro Stoxx, de son côté a progressé de plus de 50 %.

Le PER (rapport entre le cours des actions et le bénéfice net par action) sur résultats futurs est passé de 25 à 30 pour le Nasdaq et de 18 à 25 pour le S&P de 2010 à 2020. Pour l'Euro Stoxx, il atteint 20, contre 15 il y a un an. Si pour les valeurs technologiques, l'appréciation est assez importante, elle reflète néanmoins la puissance des entreprises de ce secteur qui ont profité de la crise pour renforcer leurs positions.

Le marché « actions » dispose encore d'un potentiel de progression. La reprise estivale de l'année 2020 avait surpris les analystes. Il est envisageable que le rebond dans les prochains mois soit également important du fait de l'accumulation des plans de relance. Les déficits demeureront élevés en 2021 et dans les prochaines années. Ils devraient dépasser 15 points de PIB aux Etats-Unis, soit trois fois la perte de 2020. Pour la zone euro, ils s'élèveront à 6 points de PIB, soit l'équivalent du manque à gagner de l'année dernière. La vitalité de la croissance en Asie ainsi que celle du commerce international semblent prouver la résilience de l'économie mondiale. Cette croissance pourrait



rapidement s'exprimer compte tenu de la montée en puissance des campagnes de vaccination.

La croissance pourrait être également soutenue par le niveau élevé de l'épargne mondiale. Elle a atteint 27 % du PIB en 2020 quand elle ne dépassait pas 25 % en 2007. Avec le repli de l'épidémie, cette épargne actuellement très liquide pourrait alimenter la consommation ou être réorientée vers des placements de long terme.

En raison des restrictions sanitaires, plusieurs secteurs importants de l'économie sont pénalisés en bourse. L'hôtellerie, le tourisme, le transport aérien, l'aéronautique, la distribution traditionnelle, l'automobile devraient se redresser avec la disparition des contraintes sanitaires, certainement à compter de l'été 2021. Les indices boursiers de ces secteurs en difficulté pourraient connaître une forte hausse d'autant que plusieurs des secteurs concernés enregistraient de forte croissance avant la crise. Aux Etats-Unis qui sont en avance sur la vaccination et sur la reprise par rapport à l'Europe, ces indices sont déjà en hausse.

Les taux d'intérêts réels à long terme devraient rester négatifs durant plusieurs années. Les récentes prises de position de deux principales banques centrales, la FED et la BCE, confortent l'idée que les politiques monétaires demeureront accommodantes au moins jusqu'en 2023. Des taux bas devraient favoriser l'investissement. Tant que les taux d'intérêt à long terme restent nettement inférieurs à la croissance potentielle en valeur (celle-ci est de l'ordre de 4,5 % aux États-Unis, de 3,5 % dans la zone euro), la somme actualisée des dividendes futurs est infinie, et la valeur fondamentale des actions ne limite pas leur hausse.

La forte croissance de l'économie mondiale attendue au second semestre 2021 et en 2022 devrait porter les valeurs « actions » dans un contexte de taux d'intérêt bas. La crainte de l'inflation est en l'état exagéré. La hausse des prix liée essentiellement aux matières premières, à l'énergie et à quelques biens intermédiaires, devrait être passagère.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Croissance et épidémie, la course de vitesse est engagée

Le gouvernement français a été contraint de durcir les restrictions sanitaires dans 16 départements le jeudi 18 mars dernier, puis dans 3 autres supplémentaires ce jeudi 25 mars. En Europe, les pays appliquant de fortes mesures d'endiguement de l'épidémie se multiplient. De nombreux pays européens reconfinent face à la nouvelle progression du nombre de cas. Ces mesures sont-elles susceptibles de remettre en cause la reprise espérée de l'économie ? Quelles menaces pèsent sur la croissance dans les prochains mois ?

Le nouveau confinement, un coût limité pour la France ?

Le confinement strict du printemps 2020 avait fait chuter le PIB mensuel français de 30 % (de la mi-mars à la mi-mai). Celui de l'automne dernier avait été moins exhaustif et avait entraîné un recul plus limité de 8 % du PIB mensuel. Ce moindre recul du PIB est à mettre au compte du maintien des écoles et de l'adaptation des entreprises à poursuivre l'activité en mode dégradé. Le bâtiment a enregistré une baisse de son activité de 7 % en novembre dernier quand elle atteignait 70 % en avril 2020. Dans



l'hôtellerie-restauration, l'activité avait chuté de 90 % en avril 2020 (contre -50 % environ en novembre). De nombreux hôtels qui avaient fermé au printemps dernier, sont restés ouverts cet automne. Des restaurants se sont lancés dans la vente de repas à distance. Dans les entreprises de services, le télétravail a été plus efficace à l'automne qu'au printemps.

Les mesures annoncées le 18 mars dernier concernent 16 départements, ceux de l'Île-de-France, ceux des Hauts-de-France ainsi que les Alpes-Maritimes, l'Eure et la Seine Maritime, complétés, depuis, par le Rhône, l'Aube et la Nièvre. Ils représentent un tiers de la population française et environ 40 % du PIB du pays. Les fermetures de commerces sont moindres qu'en novembre. De ce fait, ces restrictions sanitaires amputeront le PIB de moins de 4 points par mois. Sur l'ensemble de l'année, la perte serait inférieure à 0,4 point. Le ministère de l'Économie espère même que le manque à gagner soit inférieur à 0,2 point de PIB sur l'année, les acteurs économiques s'adaptant de mieux en mieux aux restrictions. Au niveau des finances publiques, le nouveau confinement pourrait coûter 1,2 milliard d'euros par mois s'ajoutant aux dépenses déjà prévues. Le total pourrait atteindre 7,2 milliards d'euros par mois. Tous les commerces non essentiels bénéficient des dispositifs d'urgence (chômage partiel, fonds de solidarité avec une aide pouvant aller jusqu'à 20 % du chiffre d'affaires, couverture des frais fixes pour les plus grandes structures etc.).

L'espoir de la vaccination et des plans de relance

Israël et les États-Unis semblent prouver l'effet des campagnes de vaccination sur le nombre de nouveaux cas de Covid-19. À l'échelle mondiale, le nombre de nouvelles contaminations est passé de près de 800 000 par jour en début de l'année à 400 000 à la fin du mois de mars. Les responsables américains estiment qu'à compter du début du mois de juillet, la quasi-totalité des restrictions sanitaires pourront être levées permettant à la croissance de s'épanouir. Compte tenu de l'ampleur des plans de relance annoncés, une croissance élevée est attendue au cours du second semestre. La croissance aux États-Unis pourrait atteindre plus de 6 % en 2021 et plus de 4 % en 2022. Pour la zone euro, elle serait plus faible en raison du retard pris dans la vaccination et de la moindre ampleur des plans de relance. Elle pourrait néanmoins dépasser 4 % cette année et l'année prochaine. L'économie mondiale après avoir connu un repli de 3,4 % en 2020 devrait connaître une expansion de 5,6 et 4 % en 2021 et 2022.

Les scénarii alternatifs

Le scénario d'une reprise forte est actuellement privilégié par les investisseurs et les économistes. Quels sont les obstacles à sa réalisation ? La persistance de l'épidémie ou de foyers épidémiques constitue la principale menace qui pourrait entraver le retour de la croissance. Il n'est pas impossible que le virus de la Covid ne disparaisse pas complètement et réapparaisse périodiquement dans certains pays, du fait d'une couverture vaccinale incomplète ou de l'apparition de mutants pour lesquels les vaccins seraient inopérants. Le maintien de restrictions sanitaires au niveau des transports internationaux devrait perdurer plusieurs années, ce qui limitera l'activité du secteur du tourisme et des transports. Par ailleurs, des confinements périodiques pourraient être instaurés afin d'éviter la diffusion du virus, ce qui freinerait également l'activité. L'apparition de mutants pourrait contraindre à la mise en place de vaccination annuelle de la population générant un coût important avec la mobilisation permanente du personnel de santé.



La reprise économique pourrait être atténuée par le maintien d'un effort d'épargne de la part des ménages. Depuis le début de la crise, que ce soit aux États-Unis ou au sein de la zone euro, le taux d'épargne avoisine les 20 % du revenu disponible brut. Au niveau de l'OCDE, plus de 3 000 milliards d'euros ont été mis de côté. Leur retour dans les circuits de la consommation est censé accélérer la croissance.

Après avoir connu une légère baisse durant la période estivale en 2020, le taux d'épargne est reparti à la hausse à l'automne avec l'application de nouvelles restrictions sanitaires. Les ménages échaudés par la succession de crises et de mauvaises nouvelles pourraient décider de ne pas puiser dans leurs économies.

En Asie du Sud-Est, malgré le retour à la normale, le taux d'épargne reste plus élevé qu'avant la crise, la hausse des ventes au détail ne compensant pas la perte enregistrée durant le début de l'année 2020. La normalisation de la consommation n'a pas été totale. Les ménages conservent une part d'épargne de précaution plus importante qu'auparavant par crainte de nouvelles vagues épidémiques. La succession rapide des crises, ces vingt dernières années, les incite aussi à la prudence. La précarité accrue des situations professionnelles conduit également les ménages à conserver un volant plus important de liquidités.

La reprise pourrait être entravée si les entreprises n'augmentaient pas leurs dépenses d'équipements. Face à la hausse de leur endettement, elles pourraient réduire ou différer leurs investissements. S'ils doutent de la vigueur de la reprise ou s'ils croient à l'arrivée de nouvelles crises, les chefs d'entreprises pourraient conserver un montant important de liquidités. Ces dernières atteignent des niveaux records (4 000 milliards de dollars aux États-Unis et 3 500 milliards d'euros pour la zone euro). Sur ce sujet de l'investissement, la zone euro est la plus fragile. En effet, ces vingt dernières années, les investissements de l'entreprise ont peu progressé : +20 % contre +80 % pour les États-Unis. Sans un effort important des entreprises, la croissance pourrait rapidement faiblir en Europe. La Chine qui est sortie de la crise sanitaire marque le pas en matière d'investissement dont la croissance s'affaiblit depuis maintenant une dizaine d'années.

Une des grandes inconnues de la sortie de la crise est le taux d'emploi. Si les secteurs du tourisme et des transports sont toujours handicapés durant plusieurs années par la situation sanitaire, des destructions d'emploi sont inévitables avec la question du reclassement du personnel concerné. L'emploi dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration et des loisirs avait augmenté de 2002 à 2020 de 60 % au sein de la zone euro et de 40 % aux États-Unis. Une remise en cause de ces activités abaisserait le taux d'emploi et pèserait sur la croissance. La nécessité de réorienter une partie de la population active vers d'autres activités se pose d'autant plus que la transition énergétique impose une refonte complète de plusieurs filières industrielles comme celle de l'automobile.

L'évolution des relations commerciales entre les grandes zones économiques peut également influencer sur la croissance. Si l'élection de Joe Biden a détendue les relations internationales, les conflits entre les États-Unis et la Chine restent latents et peuvent s'ouvrir à nouveau. Si la situation économique et sociale ne s'améliore pas rapidement, les tensions protectionnistes pourraient se faire jour à nouveau.



La probabilité d'une forte croissance en 2021 et 2022 est le scénario le plus probable mais plusieurs menaces pourraient soit en affaiblir la portée, soit en diminuer la durée. Une coopération internationale tant sur les vaccins que sur le plan économique sera un gage de pérennité de l'expansion de l'activité.

Les dix défis de la crise sanitaire

Depuis un an, les gouvernements sont confrontés à une épidémie doublée d'une crise économique. Ce double problème concerne essentiellement l'Europe, l'Amérique du Nord et une partie de l'Amérique du Sud, zones qui concentrent le plus grand nombre de cas. La pandémie a bousculé les lignes dans de nombreux domaines : santé, social, patrimoine, gouvernance, transition énergétique etc. Un an après, à défaut de nouveau monde, il est possible de sérier les défis que les gouvernements auront à relever dans les prochaines années en prenant en compte les conséquences de l'épidémie.

La santé, une coûteuse priorité

Tout en consacrant une part importante de son PIB à la santé, plus de 10 % en moyenne, la zone euro a été confrontée à une série de problèmes, allant de l'approvisionnement en masque, au nombre de lits de réanimation, en passant par le manque de personnel de santé, etc.

La santé ne fait pas partie des domaines de compétences exclusives de l'Union européenne et relève des États membres. Les institutions européennes peuvent toutefois appuyer, coordonner ou compléter l'action des États membres, selon l'article 6 du Traité de l'Union Européenne. Cette dernière dispose de deux agences spécialisées dans le domaine de la santé : le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et l'Agence européenne des médicaments. En 2020, la pandémie de Covid-19 a conduit les autorités européennes à intervenir dans le domaine de la santé en organisant des achats groupés de vaccins. Elles financent également des programmes de recherche sur l'épidémie.

Les déficiences en matière de santé amèneront à des réformes tant au sein des États membres qu'au niveau communautaire. En France, la complexité du système de santé constitue un frein à sa rationalisation. Même si des progrès ont été réalisés depuis le début de la crise sanitaire, les relations entre les différents acteurs restent complexes et génèrent de nombreux blocages. La coopération entre les établissements publics et les cliniques privées est perfectible tout comme la mobilisation des professionnels libéraux de santé.

L'apparition de nouveaux besoins sociaux

La crise a révélé ou confirmé que certaines catégories de la population sont peu ou mal couvertes, à savoir les intérimaires, les titulaires de contrats de travail courts et les indépendants. 800 000 personnes étaient en intérim avant crise en France. De nouveaux risques sont également apparus comme la perte d'activité et de revenus provoquée par l'absence d'école pour les enfants ou la révélation d'un cas contact.

La crise a posé le problème de la juste rémunération de certaines professions (santé, distribution, etc.). En France, le salaire annuel moyen hors cotisations sociales est de 27 000 euros contre 37 000 en moyenne. Celui des salariés de la distribution est de 32 000 euros. Au cours de ces quinze dernières années, le système de santé a généré



de nombreux emplois notamment en lien avec la réduction du temps de travail décidée en 2001. Afin de contenir les dépenses, les rémunérations proposées ont été longtemps faibles. Un processus de revalorisation s'est engagé à partir des années 2010 mais demeure insuffisant. Le système de santé est très pyramidal avec une large base constituée d'aides-soignants et d'infirmiers qui, au regard de leur niveau d'études, s'estiment mal considérés.

La crise a conduit les États à verser directement des sommes importantes aux ménages pour garantir leur niveau de vie, instituant de la sorte une forme de revenu universel. Cette expérience pourrait entraîner la relance du débat sur ce sujet. La question récurrente de l'élargissement du RSA en France aux jeunes obéit à cette logique.

L'apparition de nouveaux comportements

L'épidémie a bouleversé les habitudes professionnelles avec l'essor du télétravail, ce qui pourrait à terme modifier les besoins en bureaux des entreprises. De 2009 à 2019, la proportion de salariés pratiquant régulièrement le télétravail est passé de 7,5 à 9 %. Avec la crise sanitaire, ce taux est passé à plus de 20 %. Si une décrue intervenait après la crise, il n'en demeure pas moins que le télétravail, une à deux journées par semaine, pourrait à terme devenir la norme

L'épidémie incite certains habitants des grandes agglomérations à réfléchir à un changement de vie. Avant même la crise, un courant en faveur des villes de 100 000 à 200 000 habitants était constaté. Ces dernières offrant des logements plus spacieux confortent leurs positions. Cela pourrait amener des sociétés à répartir différemment leurs bureaux. Avec le développement des outils numériques, la concentration des salariés sur des sites au sein des grandes villes pourrait être abandonnée, d'autant plus que cela générerait des économies au niveau du foncier.

L'accélération décisive du e-commerce

La France était en retard en matière de ventes en ligne par rapport au Royaume-Uni ou aux États d'Europe du Nord. Le chiffre d'affaires du e-commerce en France en 2020 a dépassé 110 milliards d'euros. L'année dernière, ce mode de distribution a représenté 13,4 % du commerce de détail (source Fevad). En prenant en compte les services, le commerce en ligne capterait près d'un cinquième des dépenses de consommation des ménages. En Chine, ce pourcentage dépasse 25 %. La crise sanitaire a modifié le comportement des consommateurs. Même après le retour à la normale, certaines habitudes perdureront. Le succès des loisirs en ligne (vidéo à la demande) devrait résister à la réouverture des salles de cinéma. De même, la livraison des courses devrait se perpétuer voire s'amplifier tout comme celle des repas qui connaît un vif succès. L'offre de services numériques ne peut qu'augmenter avec l'accroissement du marché.

La fin du tourisme de masse ?

Des secteurs comme le tourisme et les transports fortement touchés devraient connaître une normalisation après la crise. Celle-ci pourrait néanmoins mettre du temps, or ces secteurs étaient d'importantes sources de création d'emplois. Les effectifs dans les hôtels, les restaurants et les activités de loisirs avaient augmenté de plus de 30 % de 2003 à 2019. Le maintien des contraintes sanitaires durant les deux à



trois prochaines années devrait peser sur le tourisme. Par ailleurs, celui-ci faisait de plus en plus objet de critiques en lien avec les nuisances qu'il génère. Même si l'appétence pour les voyages reste importante, en particulier au sein des pays émergents, une régulation des flux pourrait s'imposer. Le retour à la normale du trafic aérien pourrait s'étaler sur quatre ans. Le nombre de passagers aériens a été divisé par quatre de 2019 à 2021, passant de 400 à 100 millions par mois.

Les industries de transports ont enregistré une chute sans précédent de leur production depuis le début de la crise (-40 %) du fait des annulations et des reports de commandes. En outre, ce secteur est en première ligne en ce qui concerne la transition énergétique. De plus en plus de pays prennent des mesures pour limiter le recours à l'avion et pour supprimer de la vente les véhicules à moteur thermique d'ici quelques années.

La dette publique, la septième plaie d'Égypte

En augmentant considérablement les dettes publiques, la crise a entraîné un débat sur leur éventuel effacement ou cantonnement. Elle a reporté le retour à des taux d'intérêts normaux, cette expression n'ayant certainement plus réellement de sens. Afin d'assurer la solvabilité de l'État et de favoriser la croissance, les banques centrales maintiendront aussi longtemps que possible des taux réels faibles. Compte tenu des taux de croissance attendus dans les prochaines années, les déficits publics devraient rester élevés et les dettes publiques continuer à augmenter comme le souligne le récent rapport de Jean Arthuis pour la France. Le processus de monétisation massive des déficits publics devrait se poursuivre. En France, plus de 50 % des emprunts émis par l'État sont achetés par des banques centrales. La base monétaire de la Banque Centrale Européenne est passé de 3 200 à plus de 5 000 milliards d'euros de 2019 à 2021.

Le patrimoine et l'épargne pointés du doigt

La crise a également mis l'accent sur les inégalités patrimoniales. Les faibles taux d'intérêt conduisent à une appréciation des valeurs actions et du prix des logements. Les jeunes actifs éprouvent de plus en plus de difficultés à acquérir leur résidence principale. Le patrimoine se concentre sur les plus de 55 ans.

La crise a entraîné une progression sans précédent du taux d'épargne qui est passé au sein de la zone euro de 13 à 18 % du revenu disponible brut de 2019 à 2021. La Banque de France estime qu'en dix-huit mois, la crise Covid-19 pourrait conduire à un supplément de 200 milliards d'euros d'épargne pour les Français. Certains réclament la taxation de l'épargne quand d'autres en appellent à sa réorientation au profit de la consommation ou de placements de long terme. Cette épargne massive contestée est la conséquence du soutien massif des pouvoirs publics. La progression de l'épargne avait progressé avant même l'épidémie. La succession des crises, la montée de la précarité et le vieillissement de la population sont des facteurs qui expliquent cette tendance.



De l'affirmation de la souveraineté économique

L'épidémie a démontré la dépendance de l'Union européenne aux importations asiatiques ou américaines. Les États entendent protéger leurs entreprises et souhaitent les inciter à relocaliser certaines productions. L'opposition au rachat de Carrefour par l'entreprise canadienne « Couche-Tard » est révélatrice du nouveau climat en la matière. En 2020, 275 acquisitions ont été contrôlées en 2020 par le ministère de l'Économie, soit une hausse de 27 % sur un an et de près de 50 % depuis 2018. Ce sont les investisseurs américains et britanniques qui ont été particulièrement visés et qui ont fait l'objet du plus grand nombre de refus. Le champ des secteurs contrôlés a été étendu en 2020 aux biotechnologies, et le seuil de filtrage a été diminué de 25 à 10 % du capital pour les entreprises cotées. Les start-up sont également soumises à la surveillance de Bercy. Désormais, les fonds contrôlés par des équipes françaises, « s'ils sont structurés sous forme de sociétés hors de France, sont considérés comme étrangers ». Il en est de même pour les fonds qui investissent au travers d'un holding étranger. Les autorités européennes s'attendent à une multiplication des contrôles de la part des États et à des notifications de rejet.

La crise a souligné le retard des pays de l'Union européenne et, particulièrement, de la France en matière de recherche et d'innovation, que ce soit dans le domaine de la santé ou dans celui des techniques de l'information. Au-delà de l'insuffisance des moyens financiers, les mauvaises relations entre secteur public et secteur privé, et l'absence de coordination au niveau européen expliquent les résultats décevants de l'Union.

La transition énergétique entre coercition et eldorado

La crise sanitaire a accéléré la prise de conscience sur la nécessité de la transition énergétique. La réduction des émissions de CO₂ de 55 % d'ici 2030 et l'obtention de la neutralité carbone d'ici 2050 supposent un effort d'investissement sans précédent de la part de tous les acteurs économiques. Pour la première fois depuis le début de la première révolution industrielle, un changement énergétique est mené par voie réglementaire. Un système coercitif est mis en place avec, par exemple, des bonus/malus. Cette transition énergétique dont le coût brut se chiffre au niveau mondial en milliers de milliards de dollars est également une source potentielle de croissance. La compétition internationale s'intensifiera sans nul doute dans les prochaines années.

Des démocraties sous tension

Les pouvoirs publics ont décidé de soutenir les ménages et les entreprises en augmentant considérablement les dépenses publiques. En 2020, celles-ci ont atteint 63 % du PIB en France, 60 % en Italie ou 52 % en Allemagne. Elles ont augmenté de plus de 10 points en un an. Les gouvernements n'ont pas tiré profit de cet engagement sans précédent, les populations estimant que ce soit en France ou en Allemagne qu'ils ont mal géré la crise. Le fait que le pouvoir d'achat ait augmenté en 2020 n'efface pas les hésitations, les tergiversations sur les masques, sur les vaccins, les confinements. Les gouvernements actuels sont accusés de tous les maux. Il y a un transfert total des responsabilités sur les exécutifs qui se doivent d'être omniscients tout en étant accusés de l'être. La diffusion rapide de cette épidémie issue d'un virus qui était inconnu à la fin de l'année 2019 n'est pas considérée comme une excuse suffisante par des opinions qui exigent des solutions définitives en temps réel. Les réseaux sociaux, les chaînes d'information sont devenues des tribunaux permanents des responsables politiques qui

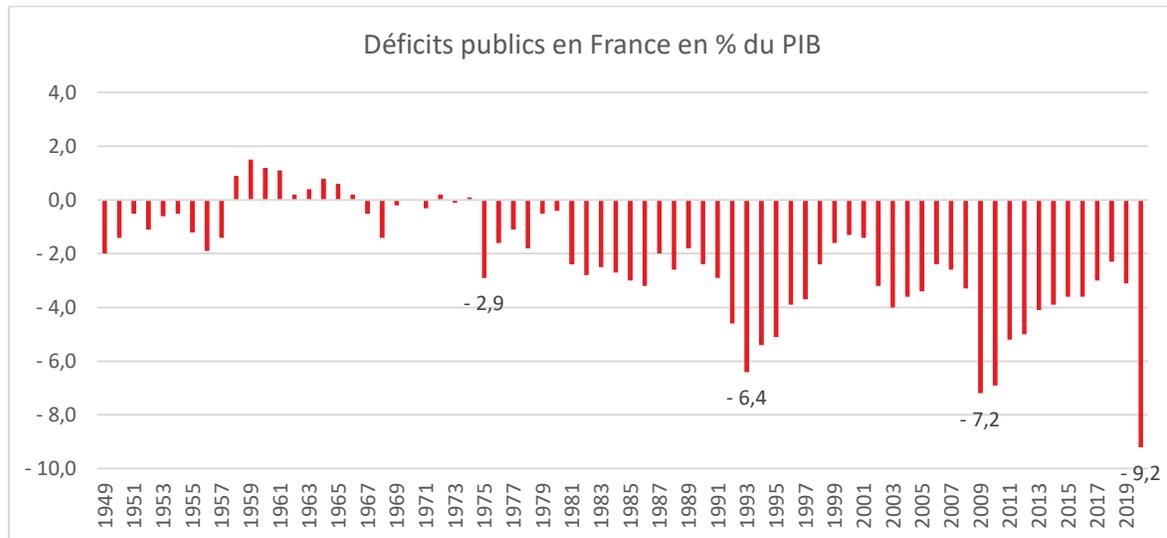


doivent justifier en permanence leurs décisions. Les démocraties occidentales sortent fragilisées de la crise, devant en permanence arbitrer entre la liberté et les restrictions imposées au nom de la santé publique. L'absence de consensus au sein des populations rend la mise en place des politiques complexes. Les démocraties disposent d'un atout sur les régimes totalitaires : la souplesse. Depuis deux siècles, elles ont été capables de gérer la question sociale lors de l'avènement de la société industrielle, la décolonisation, - parfois avec quelques difficultés – le terrorisme des années 1970 ou celui des années 2010. Elles sont moins enclines à la rupture grâce à la permanence du débat public.

C'EST DÉJÀ HIER

Finances publiques : 2020, l'année de tous les records

Le déficit public en France pour 2020 a atteint le montant record de 211,5 milliards d'euros, soit 9,2 % du produit intérieur brut (PIB), après 3,1 % en 2019. Ce résultat est la conséquence de l'augmentation des dépenses en lien avec l'épidémie et de la contraction des recettes. L'augmentation historique du déficit public provient essentiellement de l'État (pour -96,3 Md€, dont -71,3 hors reprise de dette de la SNCF Réseau). Les administrations sociales sont passées d'un excédent de 14,5 milliards d'euros à un déficit de 48,3 milliards d'euros. Le déficit des administrations locales se creuse légèrement, passant de 1,1 à 4,2 milliards d'euros. La dette des administrations publiques au sens de Maastricht a atteint 2650 milliards d'euros, soit 115,7 % du PIB à fin 2020.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Les dépenses publiques augmentent de 5,5 % en 2020, après +2,6 % en 2019

En 2020, les dépenses ont progressé de 73,6 milliards d'euros et ont représenté 62,1 % du PIB, après 55,4 % en 2019. Les dépenses des administrations publiques ont enregistré une progression de 5,5 %, après +2,6 % en 2019. Hors crédit d'impôts, cette augmentation s'est élevée à +7,1 % en 2020, après +2,8 % en 2019.



Les dépenses de fonctionnement ont connu une hausse de 2,3 % en 2020 après +1,8 % en 2019 du fait de l'augmentation des rémunérations en particulier pour le personnel hospitalier (+3,7 milliards d'euros).

La charge d'intérêts de la dette diminue de nouveau nettement (-14,4 %) du fait du maintien des taux à moyen et long terme à des niveaux historiquement bas et de la faiblesse de l'inflation, ce qui joue favorablement sur la charge d'intérêts des titres indexés. L'Etat a emprunté sur l'année au taux moyen de -0,17 %.

Les prestations sociales ont augmenté de 8,0 %, après +2,7 % en 2019. Les prestations en espèces ont connu une hausse de près de 10 % avec la mise en place d'allocations exceptionnelles d'activité partielle (27,4 milliards d'euros) prises en charge par l'État et l'Unédic.

Les dépenses de transfert sont également en forte hausse portées par les aides versées par le fonds de solidarité aux entreprises et indépendants dont l'activité a été affectée par la crise sanitaire et les mesures prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie (16,3 milliards d'euros), par les subventions accordées sous la forme d'exonérations de cotisations ciblées sur les entreprises les plus touchées par la crise (7,9 milliards d'euros), ainsi que par les autres dispositifs d'aides d'urgence mises en place par les administrations publiques.

Les recettes publiques en baisse de 5,0 %

Les recettes ont diminué de 63,1 milliards d'euros, soit -5,0 %. Leur baisse est un peu moins prononcée que celle du PIB en valeur (-6,1 %). Les recettes publiques ont représenté 52,9 % du PIB en 2020 en augmentation de 0,6 point par rapport à 2019. Le taux de prélèvements obligatoires augmente de 0,9 point et s'établit à 44,7 % du PIB. Les revenus issus du patrimoine de l'Etat se contractent fortement de 25,1 % (-4,0 milliards d'euros) avec la chute des dividendes reçus.

Les impôts sur les produits et la production diminuent de 4,2 % (-17,1 milliards d'euros). Le produit de la TVA chute de 12,8 milliards d'euros (soit -7,4 %) en raison du recul de la consommation des ménages et des investissements des entreprises, tandis que le rendement de la taxe intérieure de consommation de produits énergétiques accuse une nette baisse, de 4,4 milliards d'euros (-14,0 %), en raison des restrictions de déplacements décidées dans le contexte de la crise sanitaire.

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine ont baissé de 14,4 milliards d'euros, soit -4,4 %. L'impôt sur le revenu des personnes physiques a diminué de 2,0 milliards d'euros. L'impôt sur les sociétés a enregistré une perte de 3,7 milliards d'euros. Enfin, les autres impôts courants ont régressé de 3,7 milliards d'euros, du fait principalement de la troisième étape de dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. Les cotisations sociales perçues ont enregistré un recul de 4,1 %. Les cotisations employeurs ont diminué de 4,3 % quand celles des ménages fléchissent de 3,8 %. Les impôts et cotisations sociales dus au titre de 2020 susceptibles de pas être recouverts constituent une moindre recette en comptabilité nationale. L'estimation de ce défaut de recouvrement à venir devrait atteindre 7,8 milliards d'euros, dont 7,5 milliards d'euros d'impôts et cotisations des administrations de sécurité sociale car les créances constatées en fin d'année croissent très fortement avec les reports accordés aux contribuables, et une partie de celles-ci ne seront probablement pas recouvrées à terme.



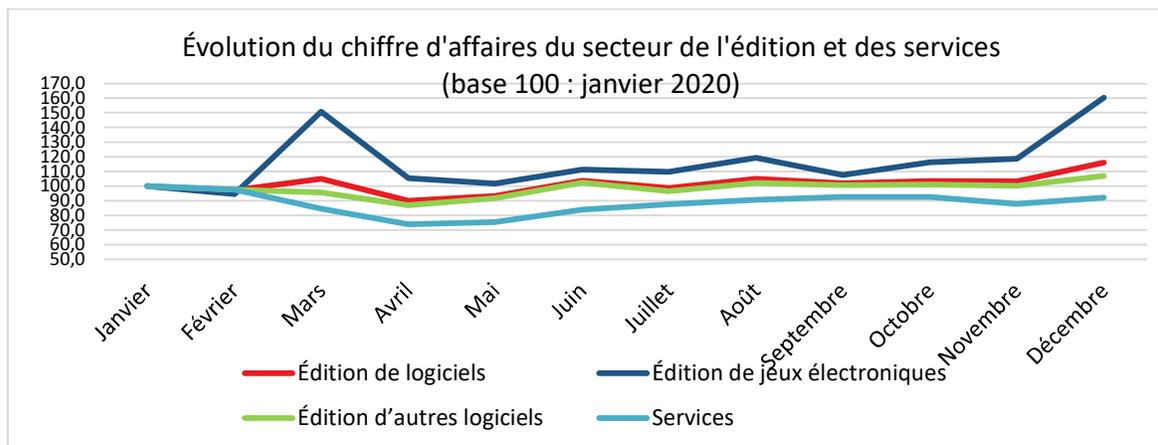
La dette frôle les 116 % du PIB

La dette des administrations publiques (dette brute consolidée en valeur nominale) a augmenté de 270,6 milliards d'euros en 2020. Elle s'est établie à 2 650,1 milliards d'euros, soit 115,7 % du PIB (niveau comparable à 1949). Cette dette s'accompagne d'une hausse de la trésorerie des administrations publiques (+76,5 milliards d'euros), notamment celle de l'État et des administrations de sécurité sociale, ainsi que d'un accroissement des prêts accordés par l'État. Par conséquent, la dette publique nette s'accroît moins fortement que la dette brute ; elle augmente de 194,9 milliards d'euros. Elle représentait 103,2 % de PIB fin 2020. La hausse de la dette publique en 2020 provient principalement de l'État (+177,3 milliards d'euros) et des administrations de sécurité sociale (+75,2 milliards d'euros). Les administrations publiques locales contribuent également à l'augmentation de la dette, à hauteur de 19,5 milliards d'euros. Cette hausse résulte de l'endettement de la Société du Grand Paris (+11,0 milliards d'euro) et d'Île-de-France Mobilités (+1,5 milliard d'euros), des communes (+2,5 milliards d'euros) et des régions (+2,9 milliards d'euros).

Les jeux vidéo et les logiciels ne connaissent pas la crise

Le secteur de l'édition de logiciels bénéficie de la demande croissante des entreprises et des administrations pour les solutions numériques et de l'engouement des particuliers pour les jeux électroniques. En 2019, le chiffre d'affaires a atteint 15,2 milliards d'euros, soit 1,9 % de celui des services marchands et 6,9 % de celui de l'information-communication. Parmi les 5 600 entreprises du secteur, la majeure partie édite des logiciels autres que les jeux électroniques (92,4 %), en particulier des logiciels applicatifs (76,4 %).

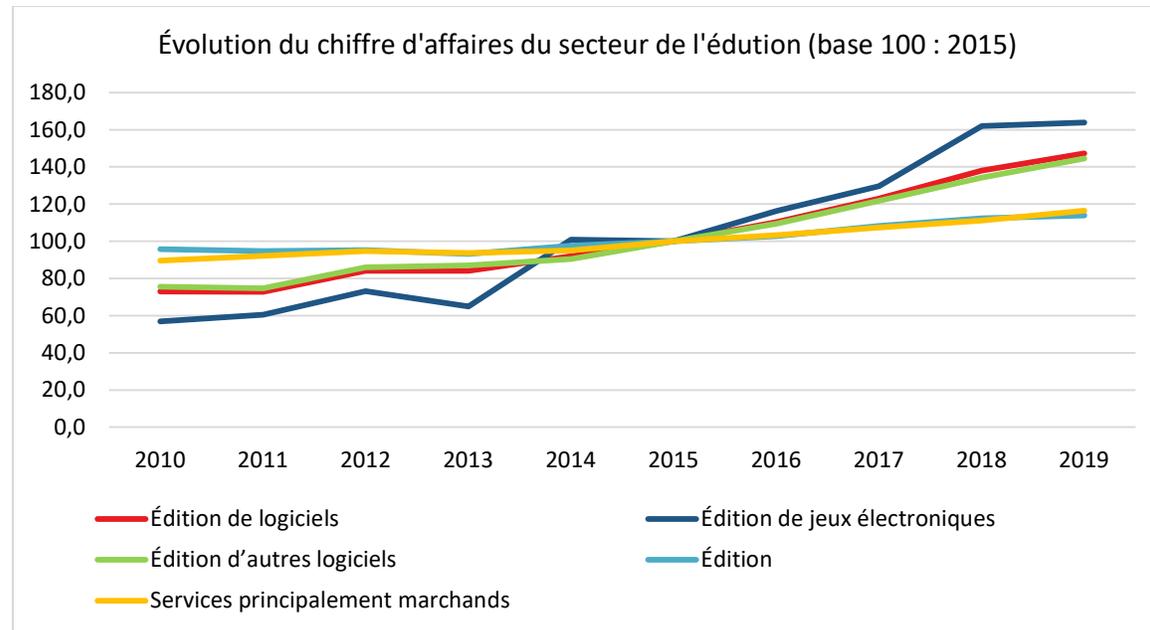
La crise sanitaire a conduit de nombreuses sociétés à généraliser le télétravail qui est propice à l'achat de logiciels. Les ménages ont également consommé plus de jeux vidéo. En 2020, le chiffre d'affaires du secteur de l'édition de logiciels a ainsi augmenté de 3,3 % par rapport à 2019. À titre de comparaison, il s'est contracté de 10,2 % dans les services et en particulier de 34,8 % dans l'hébergement-restauration. Le chiffre d'affaires a surtout augmenté dans l'édition de jeux électroniques (+15,0 %) avec un pic en mars (+50,9 % par rapport à janvier 2020) et en décembre (+60,3 %). La consommation de jeux vidéo s'est accrue avec le confinement et la sortie de nouvelles consoles en fin d'année.



Cercle de l'Épargne – données INSEE



Ce secteur en-dehors de la crise sanitaire connaît une forte croissance. Entre 2010 et 2019, le chiffre d'affaires a progressé de plus de 8 % par an, soit davantage que l'ensemble des services principalement marchands (+3,0 %) et que l'ensemble de l'édition (+1,9 %). L'activité est portée par l'édition de jeux électroniques (+12,5 % en moyenne annuelle, contre +7,5 % dans l'édition d'autres logiciels). Le secteur du jeu bénéficie de la forte croissance des ventes par téléchargement. L'achat de jeux vidéo dématérialisés représentaient 79 % du marché français en 2018 selon l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Le secteur est concentré mais il l'est moins que l'ensemble des services principalement marchands (1 % des entreprises du secteur ont réalisé 63 % du chiffre d'affaires, contre 71 % dans les services principalement marchands). À l'opposé, les microentreprises ne réalisent que 5 % du chiffre d'affaires, mais représentent 83 % des entreprises du secteur. Le dynamisme de l'activité se traduit par un renouvellement rapide des entreprises. 69 % des sociétés présentes dans le secteur en 2019 ne l'étaient pas en 2010. Le renouvellement est plus important dans les jeux électroniques que dans les autres logiciels.

En 2019, le taux de marge au sein de ce secteur était de 24 %, un niveau inférieur à celui de l'ensemble des services principalement marchands (28 %) et à celui de l'information-communication (33 %). Un quart des entreprises du secteur avait un taux de marge supérieur à 27 %, tandis qu'un autre quart avait un taux de marge inférieur à 5 %. Dans l'édition de jeux électroniques, le taux de marge moyen est nettement supérieur à celui de l'édition d'autres logiciels (66 % contre 15 %). En effet, les coûts de conception et de développement des jeux les plus vendus y sont souvent très élevés, ce qui nécessite de dégager des marges importantes pour y faire face.

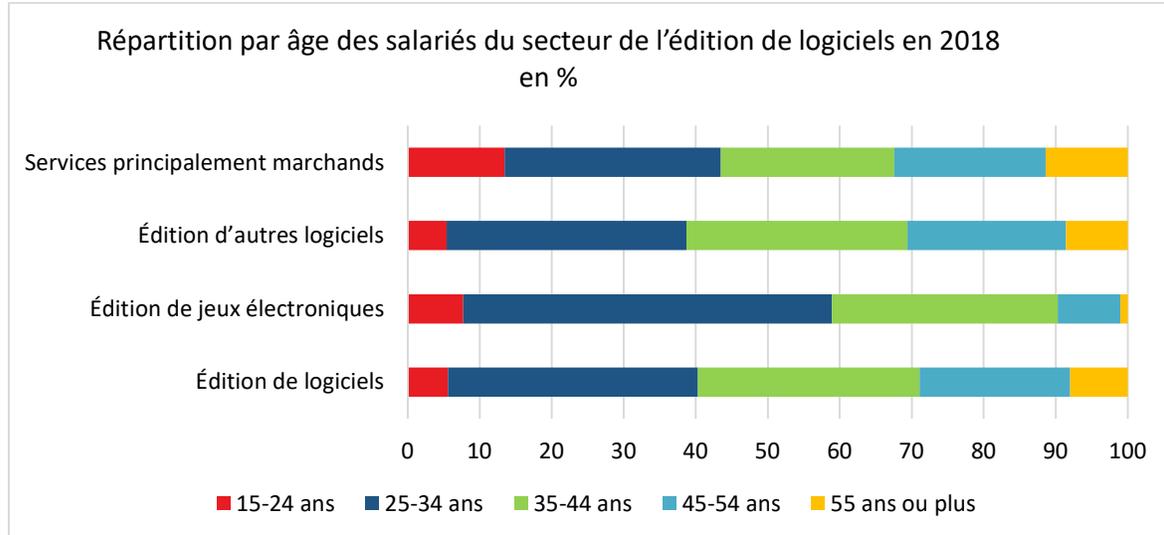
Les entreprises de l'édition de logiciels exercent très majoritairement leur activité dans le secteur (90,5 % de leur valeur ajoutée). Les autres activités qu'elles exercent relèvent principalement des autres services d'information-communication (5,8 % de leur



valeur ajoutée), notamment des services connexes tels que les services informatiques et d'information (2,8 % de leur valeur ajoutée).

Entre 2010 et 2019, la demande étrangère a contribué au dynamisme du secteur. Le chiffre d'affaires à l'exportation a augmenté plus vite que celui réalisé en France (+9,5 % par an à l'exportation, contre +7,4 % en France). Il s'est accru de 14 % pour l'édition de jeux électroniques, contre une hausse de 8,3 % pour l'édition d'autres logiciels. Le secteur est très tourné vers l'étranger. En 2019, les entreprises du secteur ont réalisé 31,9 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger, soit nettement plus que dans l'ensemble des services principalement marchands (9,4 %). Cette part est beaucoup plus élevée pour les entreprises de l'édition de jeux électroniques (58,8 % de leur chiffre d'affaires) que pour celles de l'édition d'autres logiciels (22,6 %).

En 2018, les entreprises de l'édition de logiciels emploient 60 700 salariés (en équivalent temps plein), soit 1,3 % des salariés des services principalement marchands et 7,7 % des salariés de l'information-communication. Au sein du secteur, l'édition de logiciels applicatifs compte le plus de salariés (45 000), loin devant l'édition de jeux électroniques (4 900). Parmi les salariés du secteur, la part des hommes est nettement plus élevée que dans l'ensemble des services principalement marchands (71 % contre 58 %) et que dans l'information-communication (66 %). Les salariés du secteur sont également légèrement plus jeunes en moyenne que dans l'ensemble des services principalement marchands. 83 % ont moins de 50 ans, contre 79 % pour l'ensemble des services principalement marchands et 78 % pour l'information-communication. Cette part est particulièrement élevée dans l'édition de jeux électroniques (97 %).



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont relativement nombreux (66 % contre 24 % dans l'ensemble des services principalement marchands), comme dans l'information-communication (65 %). Les cadres sont principalement des ingénieurs et cadres techniques et, dans une moindre mesure, des cadres administratifs et commerciaux.

La part des contrats courts est faible dans l'édition de logiciels (6 % contre 28 %). Au sein du secteur, elle est plus élevée dans l'édition de jeux électroniques (21 % contre 5 % dans l'édition d'autres logiciels), les salariés spécialisés dans la conception des graphismes étant souvent en contrat court (51 %). Par ailleurs, le temps partiel est peu



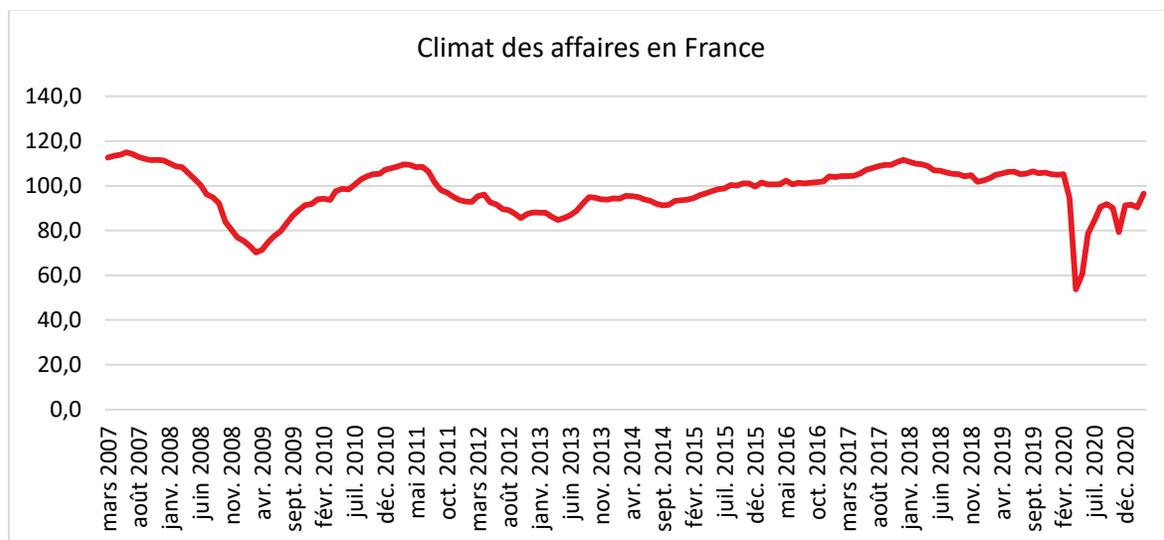
répandu dans le secteur (4 % contre 13 % dans l'ensemble des services principalement marchands).

La moitié des salariés travaillent en Île-de-France, soit nettement plus que dans l'ensemble des services principalement marchands (50 % contre 34 %) et presque autant que dans l'information-communication (52 %). Cette proportion est encore plus forte dans l'édition de jeux électroniques (70 %). Dans ce secteur, en dehors de l'Île-de-France, l'emploi se concentre dans le Nord, l'Hérault, la Haute-Savoie et le Rhône.

Le salaire horaire brut moyen est de 28,0 euros, soit nettement plus que dans l'ensemble des services principalement marchands (18,3 euros) et un peu plus que dans l'information-communication (26,2 euros). Ceci est principalement lié à la part plus élevée des cadres et professions intellectuelles supérieures et, dans une moindre mesure, à un salaire horaire moyen plus élevé pour ces derniers.

Un climat des affaires en hausse au mois de mars en France

Au mois de mars, le climat des affaires s'est amélioré en France. Calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise, l'indicateur de l'INSEE qui le synthétise a gagné 7 points et se situe à 97 proche de son niveau moyen de longue période. Il se situe au plus haut niveau depuis le début de la crise sanitaire. Le climat des affaires dans les services et dans le commerce de détail a progressé, respectivement, de 6 et 5 points par rapport à février. Dans le commerce de gros, la progression est de 3 points par rapport à janvier. Dans l'industrie, après trois mois d'amélioration, le climat des affaires est resté stable en mars. Dans le bâtiment, l'opinion des entrepreneurs sur leur activité, tant récente qu'à venir s'améliore assez nettement en mars. L'enquête menée par l'INSEE a été réalisée avant l'annonce des nouvelles mesures de confinement. Elle n'en témoigne pas moins qu'un nombre croissant de dirigeants d'entreprise croient en la reprise.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Sur le terrain de l'emploi, l'optimisme est également de mise. L'indicateur de l'INSEE a augmenté de six points et retrouve, à 92, un niveau équivalent à celui de septembre dernier. Il reste néanmoins au-dessous de sa moyenne (100).



LE COIN DES TENDANCES

La Chine de plus en plus visible et crainte

Les relations entre la Chine et la France se sont tendues au milieu du mois de mars après la publication d'un tweet mettant en cause un chercheur français, Antoine Bondaz, membre de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) travaillant notamment sur Taïwan. L'ambassadeur de Chine à Paris a été convoqué au Quai d'Orsay sachant qu'il avait, à plusieurs reprises, indiqué que son pays n'acceptait plus de se soumettre au diktat des occidentaux en matière des droits de l'Homme. Il avait été convoqué au mois d'avril 2020 au sujet de propos déplacés concernant l'épidémie de Covid-19. Cette tension est liée à la décision de l'Union européenne, du Canada, du Royaume-Uni et des États-Unis d'appliquer des sanctions contre plusieurs dirigeants chinois du Xinjiang, région du nord-ouest de la Chine où demeurent les Ouïghours, un peuple turcophone et à majorité musulmane sunnite.

Les relations entre les Occidentaux et la Chine sont de plus en plus complexes du fait du poids croissant de cette dernière et de sa volonté de s'affirmer comme une grande puissance économique et militaire. La cohabitation entre le système communiste de marché et le système libéral de marché qui était de mise depuis 1978, se fissure. Après l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, les valeurs libérales se sont imposées dans le monde entier. La Chine a pleinement accepté les règles de l'économie de marché à travers son adhésion notamment à l'Organisation Mondiale du Commerce le 11 décembre 2001. Cette acceptation vaut certes pour l'économie mais ne s'applique pas aux aspects politiques du libéralisme. Convaincus que l'effondrement de l'URSS était la conséquence d'une faible compétitivité économique et de l'engagement d'un processus de libéralisation politique avec la perestroïka, les dirigeants chinois ont opté pour un développement de l'économie tout en renforçant le système du parti unique. Ils ont, de ce fait, décidé à réduire au maximum les libertés publiques en vigueur à Hong Kong qui avaient été octroyées pendant le mandat britannique. La Chine a réduit la part des législateurs élus au suffrage direct de 50 à 22 % et exige qu'ils soient contrôlés pour leur «patriotisme». Le 12 mars dernier, de manière assez modérée, le groupe des démocraties du G7 a condamné la répression autocratique de la Chine à l'encontre de Hong Kong considérant que c'était une violation des obligations du traité du pays. Les diplomates chinois ont démenti tout comportement contraire au droit international.

Malgré le contrôle de plus en plus sourcilieux de Pékin, Hong Kong continue de connaître une forte croissance. La ville conforte son rang de principale place financière asiatique qu'elle partage avec Singapour. Les entreprises occidentales comme Morgan Stanley et Goldman Sachs sont de plus en plus présentes à Hong Kong. L'année dernière, la valeur des paiements en dollars américains compensés à Hong Kong, plaque tournante de la monnaie de réserve mondiale, a atteint un record de 11 000 milliards de dollars. Si la Chine est de plus en plus montrée du doigt, elle continue à attirer les capitaux étrangers. Plus de 163 milliards de dollars de nouveaux investissements multinationaux ont été comptabilisés en 2020, plus que tout autre pays. Les autorités décident d'ouvrir progressivement les marchés des capitaux aux étrangers.

La Chine dont l'économie pèse plus de 18 % du PIB mondial devient jour après jour le nouveau cœur du capitalisme. Elle génère désormais, à l'instar des États-Unis, de nouvelles tendances de consommations. Compte tenu du poids de ses importations, les prix des matières premières et de l'énergie sont de plus en plus fixés par la Chine qui a



désormais les moyens d'imposer ses normes. Malgré l'absence de tribunaux totalement indépendants, les entreprises sont contraintes d'accepter la réglementation chinoise.

Contrairement aux espoirs des Occidentaux après l'adhésion de la Chine à l'OMC, celle-ci ne s'est pas banalisée, la démocratisation du régime est restée lettre morte. Au contraire, celui-ci met en avant que les pays occidentaux soient entrés dans une phase de déclin du fait de l'absence de consensus et de la montée de l'individualisme. Face aux atteintes aux droits de l'Homme et au non-respect des règles du commerce international, l'administration américaine sous Donald Trump a opté pour la coercition avec l'instauration de droits de douane et de sanctions. Cette politique n'a guère eu d'effets tangibles. La campagne de trois ans contre l'entreprise Huawei, accusée d'espionnage à travers les équipements qu'elle fournit pour la 5G n'a pas été suivie par les autres pays. Sur les 170 pays qui utilisent des produits Huawei, une douzaine seulement l'ont interdit. Pendant ce temps, de nombreuses entreprises technologiques chinoises ont renforcé leurs positions en Occident. La crise sanitaire a conduit à un renforcement de la présence économique chinoise au sein des pays occidentaux.

La Chine réalise 22 % des exportations mondiales de produits manufacturés. Ses produits sont incontournables dans de nombreux domaines : informatique, électronique, automobile, énergie, pharmacie. La mise en place de produits de substitution en Europe comme aux États-Unis mettrait du temps. Par ailleurs, un grand nombre de grandes entreprises européennes et américaines se sont implantées en Chine. Elles seraient les premières victimes en cas de guerre économique majeure. Le secteur bancaire tout comme celui du luxe en France sont très dépendants de la Chine. Interdire à ce pays d'utiliser le dollar est aujourd'hui quasi impossible, sauf à vouloir déclencher une crise financière mondiale.

Au niveau international, la Chine à la croisée des chemins

Les autorités chinoises souhaitent sécuriser leurs routes commerciales avec la Nouvelle Route de la Soie, diminuer l'influence des États-Unis en Mer de Chine et affirmer leur rôle de première puissance asiatique. Les États-Unis en tant que protecteur du Japon, de la Corée du Sud et de Taïwan, entendent rester présents dans cette zone devenue le cœur de l'économie mondiale.

La Chine souffre d'un isolement relatif en Asie du Sud Est du fait qu'elle compte comme voisins la Corée du Sud ou le Japon mais elle peut compter sur le soutien de nombreux pays émergents. Elle peut du fait de son poids commercial infléchir les positions de certains gouvernement traditionnellement alliés des Occidentaux. La Chine occupe une place dominante dans le commerce international. Elle est le premier partenaire commercial de marchandises de 64 pays, contre seulement 38 pour l'Amérique. Au lieu d'isoler la Chine, l'Amérique et ses alliés risquent de s'isoler. La situation de la Chine n'est en rien comparable à celle de l'URSS en 1991. Cette dernière avait été affaiblie par une guerre de dix ans en Afghanistan et dépendait de ses exportations de gaz. La Chine dispose désormais d'une économie diversifiée qui est compétitive. Elle pourrait devenir autosuffisante même pour des biens de haute technologie comme les semi-conducteurs. La Chine est influente économiquement avec plus de 40 000 entreprises présentes à l'étranger qui emploient des centaines de milliers de salariés. Les collectivités publiques occidentales tentent de les attirer au nom de l'emploi.



Cette dépendance est aujourd'hui sujet à craintes. Les gouvernements de l'OCDE souhaitent revoir les chaînes d'approvisionnement. Ils estiment que les autorités chinoises font preuve d'ingérence que ce soit à travers le cloud ou par la présence d'étudiants et de chercheurs au sein des universités. Plus de 500 000 étudiants chinois fréquentent les universités américaines et peuvent accéder aux laboratoires de recherche.

Les Américains estiment nécessaire de renforcer les moyens militaires et les alliances de revers contre la Chine, que ce soit avec l'Inde, le Japon, la Corée du Sud ou l'Australie. Si Donald Trump souhaitait imposer des concessions à la Chine par la force et la contrainte, Joe Biden semble opter pour un endiguement en associant les alliés traditionnels des États-Unis. Le sujet d'attention est Taïwan dont le rattachement à la Chine continentale est toujours d'actualité pour les dirigeants de ce pays.

La France toujours rétive au bonheur

Selon une enquête d'opinion réalisée par Gallup, dans une dizaine de pays, la pandémie n'aurait pas affecté le bonheur des populations. Les personnes âgées seraient même plus heureuses en 2021 qu'en 2019. Cette appréciation ne serait, en revanche, pas partagée par les jeunes de moins de 25 ans. Les seniors, dont la probabilité de décès lié à la covid-19 est la plus importante, apprécient d'autant plus la valeur de la vie. Le risque de décès après avoir contracté la maladie doublant tous les huit ans de vie. Les jeunes en proie à l'isolement, à la précarité professionnelle et aux doutes concernant l'avenir, estiment être les premières victimes de la crise sanitaire. Selon l'échelle de Cantril qui permet de mesurer le bonheur au sein d'un pays en fonction de l'âge, quel que soit le pays et en dehors de l'épidémie de covid-19, le niveau de bonheur perçu affiche un premier pic au moment de l'entrée dans la vie professionnelle puis recule jusqu'à la cinquantaine avant de rebondir jusqu'à 75 ans pour à nouveau diminuer.

Les attentions des pouvoirs publics pour sauver les seniors de la maladie et de ses effets peut également expliquer la hausse du bonheur perçu. Les logiciels de visioconférence ont permis à de nombreuses personnes âgées de rester en contact avec leur famille - parfois mieux qu'avant la pandémie. Le rapport à la maladie et aux pertes d'autonomie a été modifié avec la pandémie. Dans une enquête récente, John Helliwell, économiste à l'Université de la Colombie-Britannique a souligné que les personnes âgées jugent que leur santé s'est améliorée depuis un an. À l'échelle mondiale, 36 % des hommes de plus de 60 ans ont déclaré avoir eu un problème de santé l'année dernière, contre 46 % en moyenne les trois années précédentes. Chez les femmes, la part des problèmes de santé est passée de 51 % à 42 %. Leur état de santé n'a évidemment pas changé ; c'est leur appréciation qui a évolué. La crainte du virus leur a fait relativiser leurs problèmes quotidiens.

Les jeunes sont moins satisfaits que les personnes d'âge moyen, elles-mêmes moins satisfaites que les personnes âgées. L'écart entre les jeunes et les anciens s'est accru en un an. Le taux de chômage des jeunes a depuis le début de la crise sanitaire augmenté avec la diminution du nombre de CDD ou de missions d'intérim. En revanche, de nombreux emplois ont été créés dans le secteur de la livraison et de la logistique.



Une étude réalisée par Ben Etheridge et Lisa Spantig, deux chercheuses à l'Université d'Essex au Royaume-Uni, souligne que les personnes ayant un nombre élevé d'amis ont été celles qui ont connu le plus de problèmes psychologiques lors du premier confinement. La remise en cause des habitudes de vie est plus pénalisante que le niveau de contacts.

Selon leur pays de résidence, les populations ne réagissent pas de la même manière face à l'épidémie. Le bonheur des Britanniques a fortement reculé durant le premier confinement quand celui des Allemands se maintenait. Le Royaume-Uni a été plus durement touché que l'Allemagne par la première vague ; les tergiversations du Gouvernement ont également conduit à la dégradation du moral de la population. En 2020, l'Allemagne est, en revanche, passée du 15^e pays le plus heureux du monde au septième le plus heureux. Depuis l'année 2021, avec un long confinement, les Allemands commencent également à exprimer une réelle lassitude.

Les pays qui étaient en haut du tableau du bonheur avant la pandémie, à savoir la Finlande, l'Islande et le Danemark, conservent leur position. La surmortalité liée au Covid dans ces pays est faible. Elle est même négative pour l'Islande. Les auteurs du rapport sur le bonheur dans le monde ne suggèrent pas que le bonheur aide les pays à résister au covid-19 mais ils admettent que les facteurs favorables au bonheur, la tolérance, le sens civique, la bonne gestion publique, permettent de mieux lutter contre les pandémies. Les sondages de Gallup soulignent que la notion de confiance est la clef de voûte du succès des plans de lutte contre l'épidémie. Ce sont les pays où les citoyens expriment le plus de respect pour les institutions et qui sont disposés à rechercher le titulaire d'un portefeuille perdu qui obtiennent les meilleurs résultats au niveau de la pandémie.

Selon Jeffrey Sachs, économiste à l'Université de Columbia, l'échec des pays occidentaux dans la résolution rapide de la crise sanitaire provient de l'incapacité des pouvoirs publics à mobiliser leur population. La combinaison individualisme et défiance institutionnelle aurait joué en défaveur des politiques de santé publique. En Asie, les populations sont mieux préparées au risque d'épidémie et sont moins enclines à contester les consignes administratives. Les quarantaines, les confinements ou le port de masques ont eu, en Europe comme aux États-Unis, des résultats moindres qu'attendus en raison de leur non-respect ou de leur application lâche. Le Brésil, qui se caractérise par une forte défiance de l'opinion à vis-à-vis des gouvernements, est un des pays qui a été le plus touché par la Covid-19. C'est aussi le pays où l'insécurité est élevée, ce qui induit une altérité dégradée.

Le sondage Gallup sur le bonheur montre, aux États-Unis, la réversibilité des sentiments. En mars et en avril 2020, les Américains ont indiqué un fort niveau de stress mental et d'anxiété. À partir de l'été, une amélioration a été constatée qui s'est amplifiée avec la diffusion du vaccin. Le nombre élevé de décès semblait moins troubler la population par habitude mais surtout du fait de l'espoir d'une rapide amélioration. En Europe, en revanche, la défiance semble être plus incrustée.



La France, un pays de cocagne occupé par des malheureux

Pour la neuvième année consécutive, le « World Happiness Report 2021 » qui a été publié le 8 mars par le Réseau des solutions pour le développement durable (RSDD) des Nations-Unies (ONU) classe les 149 pays étudiés en fonction de l'appréciation du bonheur par les populations. Le rapport 2021 prend en compte les conséquences de l'épidémie de Covid-19. Le bonheur est appréhendé à partir de nombreux critères (PIB, respect des libertés individuelles, perception de la corruption, espérance de vie, etc.) qui sont complétés par une étude d'opinion. La France se classe en 21^e position, loin derrière les pays d'Europe du Nord et juste après la Belgique.

La France est le seul pays occidental qui reste en dessous de son potentiel de bonheur au regard de son niveau de richesses et de protection sociale depuis le début des années 1970. Le malheur est avant tout collectif. Les Français estiment que leur pays est en plein déclin et que la vie sera plus difficile pour les prochaines générations. A contrario, les Français se déclarent plus satisfaits de leur vie personnelle et de leurs relations avec leurs proches. Selon une étude du CEPREMAP, deux Français sur trois se déclarent satisfaits de leur vie professionnelle. 90 % estiment que les perspectives des prochaines générations sont sombres. Le haut niveau de protection sociale n'a aucune incidence sur leur niveau de bonheur. La création du RMI transformé en RSA, la CMU, les aides aux logements ne changent rien à la donne. Plus l'État providence grossit, plus les Français considèrent que les inégalités augmentent, plus ils se déclarent malheureux.

Le mal être français concerne la situation économique et politique. Le niveau de vie, le logement, les équipements collectifs, les inégalités sont autant de thèmes mis en avant pour expliquer le pessimisme ambiant. L'argent joue en France un rôle plus important que dans les autres pays occidentaux. Le niveau de revenus est un critère important pour l'accès au bonheur. Plus les revenus sont élevés, moins la défiance envers les institutions et le système capitaliste est élevée. Mais à niveau de revenus identique, les Français sont moins heureux que leurs homologues européens. Le niveau de bonheur a tendance à décroître en France quand dans les pays d'Europe du Nord et l'Allemagne, il augmente. La succession des crises depuis vingt ans est plus durement ressentie par les Français que par les Européens du Nord.

Une propension au malheur qui se nourrit d'une forte nostalgie

Les Français idéalisent les périodes passées. Selon une étude de l'INSEE et de la CEPREMAP, 70 % des Français préféreraient vivre dans une décennie passée. La majorité désigne celle des années 1980. Seuls les plus de 65 ans privilégient les années 1970. Seulement un quart des personnes sondées optent pour la période actuelle. La préférence pour les années 1980 est liée au poids démographique des générations qui avaient alors vingt ans. Plus le niveau de vie et de diplômé est élevé, plus le souhait de vivre à l'époque actuelle est fort (33 % des diplômés de l'enseignement supérieur contre moins de 25 % pour ceux n'ayant qu'un diplôme de l'enseignement supérieur). La France se caractérise par une importante défiance sociale. Le pays se classe au 58^e rang sur 97 pour la confiance selon l'enquête du Word Value Survey. Seuls 22 % des Français déclarent faire confiance à une personne qu'elle ne connaît pas quand 94 % déclarent avoir confiance dans les membres de leur famille. Toujours selon la même étude, 82 % des Français déclarent avoir une faible confiance dans le personnel politique, 71 % dans le Parlement. 87 % indiquent ne pas avoir confiance dans les partis politiques.



Les Français considèrent que la société française est très hiérarchisée. Pour 52 % d'entre eux selon l'enquête International Social Survey, toute promotion sociale est suspecte car elle ne peut pas être totalement honnête. Ce taux n'est que de 29 % aux États-Unis. L'usage du terme « élites » et leur rejet traduisent le sentiment dominant dans le pays. La crainte du déclassement avec la segmentation de la classe moyenne nourrit le pessimisme français. Une des traductions récentes a été le mouvement des « Gilets jaunes » dont l'ampleur et la durée ont surpris les responsables politiques. La France comme l'a souligné Jérôme Fourquet dans son livre, *L'archipel français*, est un pays fortement laïcisé sans corps intermédiaire dans lequel tout remonte au sommet. Les Français condamnent la verticalité tout en demandant toujours plus. Ils réclament de la subsidiarité mais, en même temps, ils en appellent à l'État pour résoudre tous leurs problèmes. Le pouvoir doit être tout à la fois omniscient et indolore. La dépression collective française est l'expression d'un manque idéologique après la fin de l'idéal communiste et la difficile acceptation de la place de la France au sein des Nations. Pendant des décennies, la place de la France a été sublimée par l'influence diplomatique et culturelle du pays qui s'était remis de défaites comme celles de Waterloo, Sedan ou de juin 40. Cette influence ne suffit plus aujourd'hui à entretenir l'illusion. À la différence des habitants du Benelux, les Français éprouvent les pires difficultés à ne représenter que 0,9 % de la population mondiale.

Manger cinq fruits et légumes par jour

En une dizaine d'années, la proportion de personnes respectant la recommandation de manger au moins cinq portions de fruits et légumes par jour a augmenté de 4 points chez les enfants comme chez les adultes. Cette proportion reste toutefois faible, seulement 10 % des enfants et 32 % des adultes étant en adéquation avec les repères de consommation du Plan National Nutrition Santé (PNNS). L'augmentation de la consommation des fruits et des légumes est très fragile car les nouvelles générations semblent moins enclines à respecter les consignes en la matière. En 2019, les moins de quarante ans consomment quatre fois moins de fruits et légumes que les générations les plus âgées (c'est-à-dire les plus de soixante ans). L'évolution des modes de vie avec la suppression des repas à table tout comme la diminution du temps pour préparer les plats expliquent ce recul. Au sein des générations, des écarts importants de comportements sont soulignés par le Crédoc. En 2019, chez les enfants, les quantités de fruits sont dix fois plus élevées chez les grands consommateurs de fruits et légumes par rapport aux petits consommateurs, contre environ cinq fois plus pour les légumes frais, trois fois pour les soupes et deux fois et demie pour les légumes en conserve, surgelés ou prêts à l'emploi. Les écarts pour les adultes sont de cinq fois pour les fruits, et d'environ deux fois pour les légumes et soupes. Une diminution du ratio des petits consommateurs de fruits et légumes est néanmoins notée chez les jeunes. En dix ans, il a diminué de 77 à 68 % chez les 18-24 ans.

Pour les fruits, la hausse chez les enfants concerne les compotes quand les adultes consomment plus de fruits frais. En revanche, la consommation de jus de fruits et nectars diminue chez les enfants mais augmente légèrement chez les adultes. Pour les légumes, la consommation de produits frais est en progression tant chez les adultes que chez les jeunes. Ces hausses compensent largement la moindre appétence, à tous les âges, pour les légumes en conserve. Quant à la soupe, elle diminue seulement chez les adultes.



Une diminution de la consommation de viande est constatée en particulier pour les générations nées après 1980. Les préoccupations environnementales ont conduit à la progression du véganisme.

Pour les générations nées avant 1960, la consommation de légumes et de fruits augmente en lien avec des considérations de santé. En dix ans, ces générations ont fortement réduit leur consommation de produits salés, en particulier lors des appétifs.

Les différences de consommation de fruits et légumes entre le nord et le sud de la France se sont amplifiées en dix ans. La proportion de très petits consommateurs chez les enfants a diminué dans toutes les régions du sud. Dans la moitié nord, cette proportion a diminué uniquement en région parisienne et en Normandie. Ces différences sont liées à des traditions familiales et à de faibles productions locales de fruits et de légumes. Le niveau de diplôme et de revenus joue également un rôle important, même si l'écart se réduit d'année en année.

La crise sanitaire a entraîné un accroissement de la consommation de fruits et de légumes. Avec le télétravail et la fermeture des restaurants, les Français ont pris leur repas plus souvent qu'auparavant. Les légumes et les fruits étant essentiellement consommés à domicile, leur poids dans l'alimentation a augmenté depuis le mois de mars 2020.



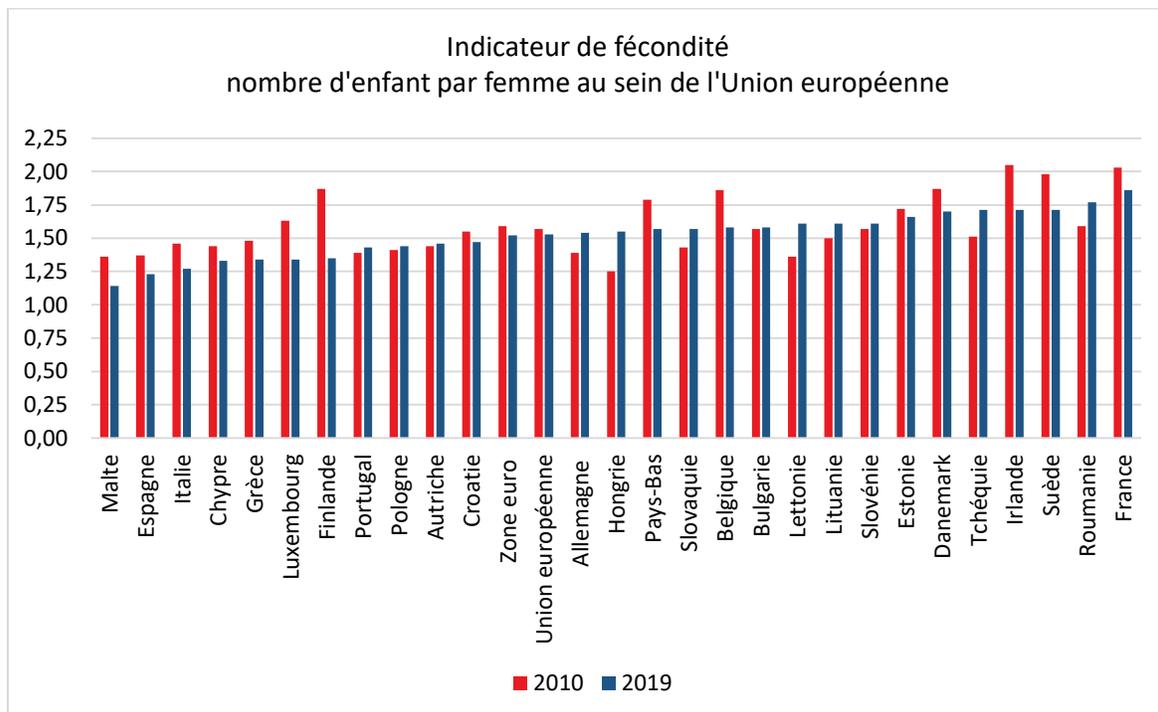
LE COIN DES GRAPHIQUES

1,5 enfant par femme au sein de l'Union européenne

En 2019, selon Eurostat, 4,17 millions de bébés sont nés dans l'Union européenne, poursuivant une tendance à la baisse amorcée après 2008, lorsque 4,68 millions d'enfants sont nés dans l'Union.

L'indice synthétique de fécondité s'élevait à 1,53 naissance par femme dans l'Union en 2019, soit en légère baisse par rapport à son récent sommet de 2016 (1,57), mais en augmentation par rapport à 2001 (1,43). Les taux de fécondité les plus faibles ont été observés à Malte (1,14 naissance par femme), en Espagne (1,23), en Italie (1,27), à Chypre (1,33), en Grèce et au Luxembourg (tous deux 1,34). La France conserve sa première place avec 1,86 enfant par femme.

Le nombre d'enfants nés de mères nées à l'étranger – autres États membres de l'Union et pays tiers – augmente dans l'Union depuis 2013. La part des enfants nés de mères nées à l'étranger diffère considérablement d'un État membre à l'autre : en 2019, plus de 65 % des enfants nés au Luxembourg étaient de mères nées à l'étranger, tandis qu'à Chypre, en Autriche et en Belgique, cette proportion était d'environ un tiers. À l'autre extrémité de l'échelle, neuf pays comptaient moins de 10 % d'enfants nés de mères nées à l'étranger, la Bulgarie, la Slovaquie et la Pologne ayant la part la plus faible (2 %).



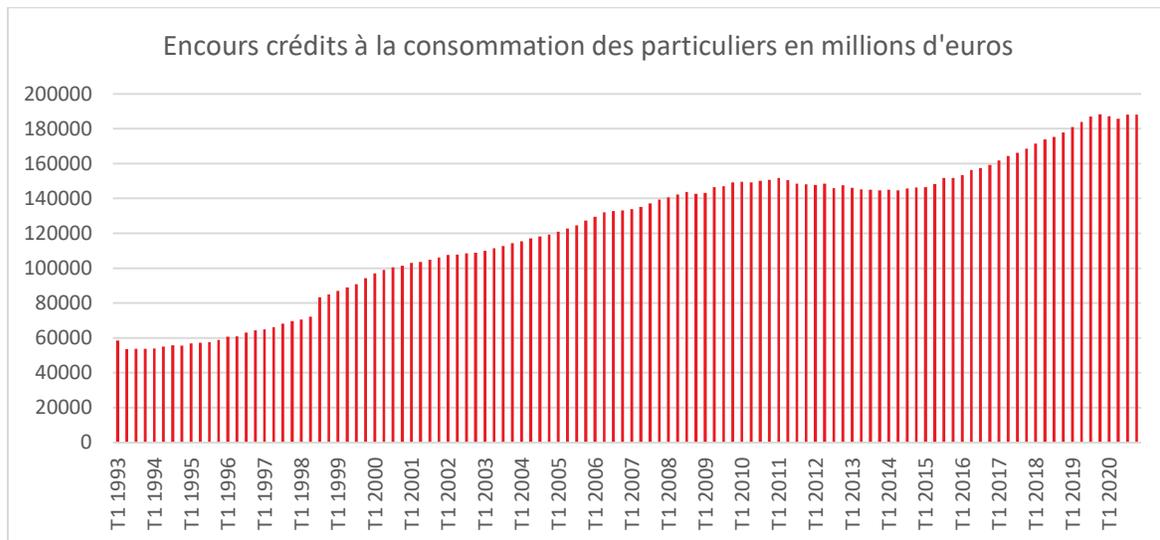
Cercle de l'Épargne – données Eurostat

Les crédits à la consommation font du surplace

Avec le couvre-feu et le confinement relatif de plusieurs départements, les ménages français consomment moins. Par ailleurs, par prudence, ils diffèrent la réalisation d'achats importants. Dans ce contexte, ils recourent moins aux crédits à la consommation et cela d'autant qu'ils disposent d'une poche d'épargne importante.



Durant le dernier trimestre 2020, selon la Banque de France, l'encours des crédits à la consommation aux particuliers est ainsi resté stable à 188 milliards d'euros (+0 % après +0,5 % en septembre 2020). Dans la zone euro, l'encours des crédits à la consommation a même diminué (-1,7 % au 4ème trimestre 2020). Les taux d'intérêt moyens français des crédits renouvelables, découverts et divers (+4,7 %) et des nouveaux crédits amortissables (+3,5 %) restent faibles en France et sont inférieurs aux niveaux enregistrés en zone euro (respectivement +6 % et +5,1 %).



Cercle de l'Épargne – données Banque de France



LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE

Dimanche 28 mars

Au **Japon**, la BoJ publiera ses **projections d'inflation et de croissance**.

Passage à l'heure d'été au Royaume-Uni et en zone euro.

Lundi 29 mars

Au **Royaume-Uni** seront publiés l'indice des **prix des Maisons Nationwide s.a.**, l'**indice du prêt net aux particuliers** en mars.

En **zone euro**, est attendue pour le mois de mars, la publication du **climat des affaires**, celle de la **confiance des consommateurs** et celle de la **confiance de l'industrie**.

Aux États-Unis, il faudra suivre les résultats de l'**Indice manufacturier de la Fed de Dallas** en mars.

Au **Japon**, le **taux de chômage** et les chiffres du **commerce de détail** de février seront publiés.

Mardi 30 mars

En **France**, l'INSEE publiera les résultats de l'**enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages** de mars et ceux de la **construction de logements** en février.

En **zone euro**, sont attendues pour le mois de mars, la publication de l'indicateur du **climat économique**, celui du **sentiment des services** et celui de la **confiance des consommateurs**.

En **Espagne**, il faudra suivre les résultats des **ventes au détail**, de l'**IPC et de l'IPCH** en février.

l'IPC et de l'IPCH de février seront également publié **en Allemagne**.

En **Italie**, l'**indice des prix à la production** de février sera publié.

Au **Royaume-Uni**, le nombre **d'emprunts Hypothécaires** accordés en février et l'évolution du **crédit à la consommation** en mars seront connus.

Aux **États-Unis**, seront communiqués, pour le mois de janvier, les **indice des Prix des Maisons S&P-Case-Shiller** et l'**indice des Prix des Maisons**. Il faudra par ailleurs être attentif au résultat de l'**enquête confiance des consommateurs** de mars.

Au **Japon**, les chiffres de la **production industrielle** de février seront publiés.

Mercredi 31 mars

En **France**, l'INSEE doit communiquer les **indices de prix de production et d'importation de l'industrie** et les **dépenses de consommation des ménages** en



biens en février. L'office statistique présentera par ailleurs le résultat provisoire de **l'indice des prix à la consommation** de mars.

En **zone euro**, une **estimation rapide de l'inflation** attendue en mars devrait être publiée.

En **Allemagne** il faudra suivre, pour le mois de février, les résultats du **chômage**, des **ventes au détail** et de **l'indice des prix à l'importation**.

En **Italie**, **l'IPC et l'IPCH** de mars seront publiés.

En **Chine**, seront publiés les indices **PMI non manufacturier** et **NBS - PMI manufacturier** pour le mois de mars.

Au **Japon**, les données relatives aux **commandes de construction** et de **misés en chantier** en février seront communiquées. Sont également attendus, les résultats des indices **Tankan non-manufacturier** et **Tankan sur les Grandes Entreprises Manufacturières** au dernier trimestre 2020.

Au **Royaume-Uni**, sont attendus la publication du **PIB** et de **l'investissement total des entreprises** au quatrième trimestre 2020.

Aux **États-Unis** les données relatives aux **promesses de ventes de maisons** en février, ainsi que **l'indice ADP - Fluctuation de l'emploi** et **l'indice des Directeurs d'achat (PMI) de Chicago** de mars seront communiqués.

Jeudi 1^{er} avril

Au **Japon**, **l'indice PMI Manufacturier Nikkei** de mars devrait être publié.

En **Chine**, **le PMI Manufacturier Caixin** de mars sera communiqué.

La valeur de l'indice **PMI Markit Manufacturier** de mars devrait également être connue pour le **Royaume-Uni**, la **France**, **l'Italie**, **l'Espagne** et les **États-Unis**.

La **BCE** a prévu de publier ce jour son **bulletin économique** mensuel retraçant la situation économique et les perspectives en **zone euro**.

Aux **États-Unis**, il faudra être attentif aux résultats en mars des indices **ISM Manufacturing Employment index**, **ISM Manufacturier**, **ISM prix payés**, **ISM Manufacturing new orders index** et aux **ventes totales de véhicules**. Seront par ailleurs communiqués pour le mois de mars, les résultats de la **réduction d'emploi**.

Vendredi 2 avril

Fermetures des marchés en raison du **Vendredi saint**.

En **France**, seront publiés par l'INSEE **la situation budgétaire de l'État** au mois de février et les données relatives **aux immatriculations de véhicules neufs** en mars.

Aux **États-Unis**, sont attendus les résultats du **taux de chômage**, du **taux de participation au marché du travail**, ainsi que les chiffres du **revenu horaire moyen** et



les heures hebdomadaires moyennes en mars. **L'indice ISM de New York** de mars doit par ailleurs être communiqué.

En **Italie**, le résultat du **déficit public** au quatrième 2020 sera communiqué par l'institut nationale de statistique.

Lundi 5 avril

En **zone euro**, il faudra suivre le résultat du **Sentix - Confiance des Investisseurs** pour le mois d'avril.

Aux **États-Unis**, les résultats des **commandes d'usine** en février seront connus. Par ailleurs, les **indices PMI des services de Markit, PMI composite de Markit** ainsi que **les indices ISM Services Prices Paid, Services Employment Index, ISM non manufacturier** et **ISM Services New Orders Index** de mars seront publiés.

Au **Japon**, il faudra être attentif aux **dépenses totales des ménages** en février, et aux résultats de **l'indice de confiance des consommateurs** et de **l'indice PMI des services de Markit** en mars.

Mardi 6 avril

En **Chine** l'indice **PMI des services chinois Caixin** devrait être publié pour le mois de mars.

Au **Japon**, sont attendues les publications de **l'indice coïncident** et de **l'indice économique avancé** de février.

En **zone euro**, il faudra suivre le résultat du **chômage** en février.

En **Allemagne** les **indices Markit – PMI des services et PMI Composite Markit** de mars devraient être publiés.

Aux **États-Unis**, les chiffres des **nouveaux emplois JOLTS** en février et **l'indice d'optimisme économique IBD/TIPP** d'avril devraient être publiés.

Mercredi 7 avril

En **zone euro**, Eurostat publiera les chiffres des **prix à la production industrielle – services** et **les permis de construire** délivrés au quatrième trimestre 2020.

Au **Royaume-Uni**, **l'indice RICS du Prix des Maisons** de mars devrait être communiqué par l'institution royale des enquêtes.

En **France, en Espagne, et au Royaume-Uni**, devraient être publiés les **indices Markit – PMI des services et PMI Composite Markit** de mars.

En **Italie**, les données relatives aux **ventes au détail** en février sont attendues.

Aux **États-Unis**, il faudra surveiller **l'évolution du crédit à la consommation** en février.



Jeudi 8 avril

En **France**, l'INSEE communiquera les chiffres des **balance des paiements** et les résultats du **commerce extérieur (importations et exportations de biens)** en février.

Pour la **zone euro et pour l'Union européenne**, l'**indice des prix des logements** au quatrième trimestre 2020 sera communiqué. L'évolution des **prix à la production industrielle – marché intérieur** en février sera également transmise par Eurostat.

Au **Royaume-Uni**, la publication de l'**indice PMI construction de mars** est attendue.

En **Allemagne**, il faudra être attentif à l'indicateur relatif **aux commandes d'usine** publié par la Bundesbank.

Vendredi 9 avril

Réunion du FMI (1^{er} jour)

En **France**, l'évolution de l'**indice de la production industrielle** en février sera publiée.

En **zone euro et dans l'Europe des 2**, une première diffusion **comptes trimestriels des secteurs (ménages et entreprises)** au titre du dernier trimestre 2020 est attendue. Eurostat publiera par ailleurs les données de la **balance des paiements** au quatrième trimestre 2020.

En **Allemagne**, la **production industrielle** en février fera l'objet d'une publication.

En **Chine** les résultats de l'**indice des prix à la production et de l'indice des prix à la consommation** sont attendus.

Au **Royaume-Uni**, l'**indice Halifax du prix des maison** de mars sera publié ainsi qu'une **estimation du PIB** attendu au premier trimestre 2021. La Banque d'Angleterre publiera son **bulletin trimestriel** retraçant la situation du pays au premier trimestre 2021.

Aux **États-Unis**, l'**indice de prix à la production** de mars et les **stocks de gros** de février devraient être communiqués de même que le **Rapport mensuel USDA WASDE** sur les estimations de l'offre et de la demande agricoles dans le monde et le **décompte des forages pétrolier US Baker Hughes**.

Samedi 10 avril

Réunion du FMI (2^e jour)

Dimanche 11 avril

Réunion du FMI (3^e jour)

Au **Japon**, il faudra suivre, pour le mois de mars, l'**évolution de l'indice des prix des marchandises et des prêts bancaires**.



LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro
PIB <i>Mds d'euros 2020</i>	2 261	3 341	1 634	1 098	11 216
PIB par tête en 2020 <i>En euros</i>	33 437	40 173	27 084	23 281	32 678
Croissance du PIB <i>En% - 2020</i>	-8,3	-5	-8,9	-11	-6,8
<i>4^e trimestre 2020</i>	-1,3	0,1	-2,0	0,4	-0,7
Inflation <i>En % - février 2021</i>	0,8	1,6	1,0	-0,1	0,9
Taux de chômage <i>En% - janvier 2021</i>	7,9	4,6	9,0	16,0	8,1
Durée annuelle du Travail (2019)	1512	1386	1714	1687	-
Âge légal de départ à la retraite (2019)	62	65	67	65	-
Dépenses publiques <i>En % du PIB 2020</i>	63,1	52,2	58,8	53,3	55,2
Solde public <i>En % du PIB 2020</i>	-10,5	-6,0	-10,8	-12,2	-8,8
Dette publique <i>En % du PIB 2020</i>	115,9	71,2	159,6	101,7	104,4
Balance des paiements courants <i>En % du PIB – janvier 2021</i>	-2,2	7,1	3,6	0,7	2,2
Échanges de biens <i>En % du PIB – janvier 2021</i>	-2,2	5,3	3,9	-1,2	2,1
Parts de marché à l'exportation <i>En % 2020</i>	2,8	8,3	2,9	1,8	26,6
Variation depuis 1999 <i>en %</i>	-52,1	-17,2	-37,3	-13,2	-23,0

Cercle de l'Épargne - sources : Eurostat - Insee



La Lettre Économique est une publication de Lorello Eco Data

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data

28 bis, rue du Cardinal Lemoine • 75005 Paris
Domaine de Lorello - 20166 Porticcio
Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

- Un abonné** : 1000 euros hors taxes (1200 euros TTC) les 52 numéros
- De 2 à 10 abonnés** : 1 500 euros hors taxes (1800 euros TTC) les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service des abonnements

Mode de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA
Par Virement bancaire : contacter LORELLO ECO DATA

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction : -----

Organisme : -----

Adresse : -----

Code Postal : -----Ville : -----

Tél. : -----

E-mail :-----